



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

RÉALISER UN

# AVENIR DURABLE

STRATÉGIE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LE CANADA  
**2016-2019**  
MISE À JOUR DE L'AUTOMNE 2017

ISBN 978-0-660-24303-0  
N° de cat. : En4-136/1-2017F-PDF

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada  
Centre de renseignements à la population  
7<sup>e</sup> étage, édifice Fontaine  
200, boulevard Sacré-Coeur  
Gatineau (Québec) K1A 0H3  
Téléphone : 819-997-2800  
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)  
Courriel : [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca)

Photos : © Gettyimages.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2017

Also available in English

# TABLE DES MATIÈRES

Mise à jour de l'automne 2017.....	1
Mesures relatives aux changements climatiques .....	2
Un gouvernement à faible émission de carbone .....	9
Croissance propre .....	12
Infrastructure moderne et résiliente .....	16
Énergie propre.....	18
Côtes et océans sains .....	21
Lacs et cours d'eau vierges.....	26
Terres et forêts gérées de façon durable .....	30
Populations d'espèces sauvages en santé.....	34
Eau potable .....	37
Alimentation durable .....	39
Rapprocher les canadiens de la nature .....	42
Collectivités sûres et en santé .....	45



# MISE À JOUR DE L'AUTOMNE 2017

La [Stratégie fédérale de développement durable \(SFDD\)](#) établit les priorités fédérales en matière de développement durable, fixe les objectifs et les cibles ainsi que les jalons à court terme et définit les mesures à prendre pour les respecter.

La mise à jour de l'automne 2017 est la deuxième pour la SFDD 2016-2019. Comme nous l'indiquions dans la mise à jour du printemps 2017, nous nous engageons à mettre à jour la SFDD de façon continue afin qu'elle demeure pertinente pendant les trois ans que dure son cycle.

La mise à jour de l'automne 2017 témoigne des progrès réalisés et fournit les premiers résultats des jalons à court terme pour atteindre chacun de nos 13 objectifs de la SFDD. Par exemple, le gouvernement du Canada a dépassé sa cible de protéger 5 % des aires marines et côtières du Canada à la fin de 2017. Aussi, plus de 40 000 personnes se sont exprimées durant les consultations publiques sur la nouvelle politique alimentaire du gouvernement du Canada : « Une politique alimentaire pour le Canada ».

La mise à jour de l'automne 2017 contient plus de 700 mesures découlant des stratégies de développement durable des différents ministères et organismes, qui ont été présentées au Parlement en octobre 2017. Ces mesures donnent une image détaillée des travaux réalisés par les organisations fédérales pour atteindre les objectifs et les cibles de la SFDD.

Nous continuerons de mettre à jour la stratégie et sommes impatients de poursuivre le dialogue sur l'établissement d'un Canada plus durable. Faites nous part de vos idées en nous faisant [parvenir un courriel](#) ou en formulant des commentaires sur le document dans la version électronique de la stratégie en utilisant la boîte de commentaires

## Joignez-vous à la conversation

Nous invitons les Canadiens à discuter sur le développement durable et partager leurs idées.

[Soumettre un commentaire](#)

[Envoyer un courriel](#)



Bureau du développement durable  
Environnement et Changement climatique Canada  
Gouvernement du Canada  
[ec.durabilite-sustainability.ec@canada.ca](mailto:ec.durabilite-sustainability.ec@canada.ca)



# MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



## OBJECTIF À LONG TERME

Une économie à faible émission de carbone contribue à maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2 degrés Celsius et à mener des efforts encore plus poussés pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius



## JALONS À COURT TERME

Les jalons à court terme pour cet objectif ont été achevés. Veuillez consulter [la mise à jour du printemps 2017](#) pour plus d'informations.

## MESURES MINISTÉRIELLES

### UTILISER DES RÈGLEMENTS POUR LIMITER LES ÉMISSIONS DE GES

Élaborer et mettre en œuvre des règlements pour limiter les émissions de GES, par exemple :

- ♦ Élaborer des règlements pour réduire les émissions de méthane du secteur du pétrole et du gaz de 40-45 % en dessous des niveaux de 2012 d'ici à 2025, en partenariat avec les États-Unis et le Mexique (intention de publier une première phase de projet de règlement au début de 2017);
- ♦ Réglementer les hydrofluorocarbures au titre du Protocole de Montréal.

Une fois que les règlements sont en place, promouvoir la conformité et exécuter la mise en œuvre des activités de contrôle de l'application des règlements, y compris dans les secteurs de l'électricité, des transports et de l'expédition.

### Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ Mener la mise en œuvre globale du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Élaborer et mettre en œuvre une réglementation, des outils, des mesures et des mesures d'atténuation, conformément au cadre pancanadien, pour les principaux émetteurs.
- ♦ Resserrer la réglementation afin de limiter les émissions de GES des véhicules lourds construits après 2018.
- ♦ Prendre des mesures pour accélérer l'élimination graduelle des centrales électriques classiques alimentées au charbon et proposer une réglementation visant à réduire les émissions de méthane des secteurs pétroliers et gaziers.
- ♦ Terminer le règlement visant à éliminer progressivement la consommation d'hydrofluorocarbures (HFC) et à interdire l'importation et l'exportation de produits qui contiennent ou qui sont conçus pour contenir des HFC, évitant ainsi les futurs rejets de HFC dans l'environnement.
- ♦ Mettre en œuvre une tarification pancanadienne sur la pollution au carbone en travaillant avec les provinces et les territoires.



# MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## Ressources naturelles Canada

- Établir plus de 35 normes minimales de rendement énergétique visant les appareils ménagers et l'équipement d'ici 2020 en vertu du Règlement sur l'efficacité énergétique.

## Transports Canada

- Réduire les émissions de GES provenant de l'aviation en appuyant l'élaboration de nouvelles normes et pratiques recommandées internationales par l'Organisation de l'aviation civile internationale, en rédigeant et en mettant en œuvre de nouvelles normes nationales, en surveillant le Plan d'action volontaire du Canada en collaboration avec le secteur de l'aviation national du Canada, et en réalisant des recherches ciblées.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du transport maritime en collaborant avec l'Organisation maritime internationale à l'élaboration de nouvelles normes internationales et pratiques recommandées pour les navires, et en mettant en œuvre de nouveaux règlements canadiens et d'activités ciblées de recherche et développement.
- Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des règlements sur les émissions de GES pour les véhicules légers (pour les millésimes 2017 à 2025) et les véhicules lourds (pour les millésimes 2014 à 2018) d'Environnement et Changement climatique Canada dans le cadre de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), qui cadreront avec ceux des États-Unis.
- Réduire les émissions de GES grâce à la mise à l'essai et à l'évaluation de technologies avancées qui favorisent l'élaboration de règlements ainsi que des codes et des normes de l'industrie, pour assurer la mise en marché sûre et opportune, au Canada, de nouvelles technologies qui réduisent les émissions de GES.

## TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### Collaborer avec les Canadiens, les autres niveaux de gouvernement et les parties prenantes, par exemple :

- **Travailler avec les Canadiens et les intervenants du Nord dans le cadre de la Stratégie d'adaptation pour le Nord;**
- **Travailler avec les Canadiens, les provinces, les territoires, les peuples autochtones et les municipalités pour élaborer des plans locaux et régionaux pour élaborer la plateforme pour l'adaptation;**
- **Travailler avec les autres niveaux de gouvernement et d'autres partenaires pour faire face aux menaces des espèces exotiques envahissantes dans des conditions climatiques changeantes.**

## Affaires autochtones et du Nord Canada

- Travailler avec les gouvernements territoriaux, les organismes autochtones et les collectivités et d'autres organismes fédéraux – dans le cadre du programme Se préparer aux changements climatiques dans le Nord – pour déterminer les priorités en matière d'adaptation pour le Nord en élaborant une stratégie d'adaptation pour le Nord.

## Conseil canadien des normes

- Le Conseil canadien des normes, une société d'État faisant partie du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, continuera de travailler avec les partenaires à l'élaboration de normes d'infrastructure qui tiennent compte des effets des changements climatiques.

## Environnement et Changement climatique Canada

- Collaborer avec les partenaires, y compris les organisations internationales, pour réduire les émissions de GES du secteur des transports.
- Mobiliser les partenaires, en particulier le secteur privé au Canada, dans des projets faisant progresser le rôle des technologies propres dans la réduction des émissions de polluants atmosphériques et/ou de GES.
- Collaborer avec les provinces et les territoires pour améliorer les données sur les émissions des administrations canadiennes. Également, pour l'inventaire national des GES, élargir sa collecte de données avec les données provinciales et territoriales.

## Ressources naturelles Canada

- Collaborer avec les États-Unis et le Mexique dans le cadre d'une plateforme commune pour l'analyse comparative dans le secteur du transport de marchandises (Partenariat de transport de marchandises SmartWay).
- Entreprendre des projets de la recherche, le développement et la démonstration afin d'éclairer l'élaboration de politiques, de normes et de codes.



## MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- ♦ Préserver le rôle de leadership de la Plateforme d'adaptation aux changements climatiques.
- ♦ Concevoir et partager des produits d'information et des outils, fournir des connaissances scientifiques et renforcer les capacités afin d'accroître la résilience des collectivités et des infrastructures confrontées aux effets des changements climatiques, particulièrement dans le Nord du Canada et le long des côtes.

### Santé Canada

- ♦ Tenir des ateliers régionaux avec les collectivités des Premières Nations de partout au Canada dans le but de faire la promotion de la nouvelle composante consacrée au sud du Programme sur l'adaptation en matière de santé et de changements climatiques.

### Transports Canada

- ♦ Transports Canada et Innovation, Sciences et Développement économique Canada, avec le soutien d'Environnement et Changement climatique Canada et de Ressources naturelles Canada, codirigent l'élaboration d'une stratégie pancanadienne visant à renforcer l'adoption des véhicules à zéro émission, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, l'industrie et d'autres intervenants. La stratégie devrait se terminer en 2018.

## MENER DES RECHERCHES ET DES ANALYSES SUR LES POLITIQUES CLIMATIQUES

**Effectuer ou examiner des évaluations des GES en amont de tous les principaux projets d'énergie faisant l'objet d'un examen.**

### Agriculture et Agroalimentaire Canada

- ♦ Assurer la mise en œuvre du [Programme de lutte contre les gaz à effet de serre en agriculture](#), lequel :  
Assurera la promotion d'une agriculture écoresponsable et soutiendra la mise au point d'approches et d'outils qui aideront le secteur agricole à atténuer les émissions de gaz à effet de serre.
- ♦ Assurer la mise en œuvre du [Programme de lutte contre les gaz à effet de serre en agriculture](#), lequel :  
Appuiera les initiatives ayant le potentiel d'ouvrir la voie à une adoption ou à une application plus large de pratiques de gestion bénéfiques à la ferme et par le secteur, plus généralement.
- ♦ Assurer la mise en œuvre du [Programme de lutte contre les gaz à effet de serre en agriculture](#), lequel :  
Soutiendra les efforts visant à comprendre les impacts possibles des émissions de gaz à effet de serre et les approches ayant pour but de les atténuer et se traduira par de meilleures stratégies d'adaptation aux changements climatiques dans l'ensemble du secteur agricole.

### Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ Effectuer ou examiner des évaluations des GES en amont de tous les principaux projets d'énergie faisant l'objet d'un examen.
- ♦ Veiller à l'accès du public à l'information et aux résultats de recherche concernant le développement durable et la gouvernance environnementale.
- ♦ Fournir une analyse économique clé afin de réaliser ce qui suit :
  - Lutter contre les changements climatiques et réduire les émissions de GES;
  - Atteindre les cibles nationales de réduction des émissions.

### Ressources naturelles Canada

- ♦ Créer et distribuer des produits et outils d'information pour appuyer la prise de décisions relatives aux changements climatiques et à l'énergie propre.

## EXERCER UN RÔLE DE PREMIER PLAN DANS LES ACCORDS ET INITIATIVES INTERNATIONAUX SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

**Faire en sorte que le Canada joue un rôle prépondérant dans les efforts internationaux pour lutter contre les changements climatiques dans le cadre des accords de libre-échange, des relations avec les principaux pays partenaires, y compris les États-Unis, le Mexique, la Chine et l'Union européenne, en mettant en œuvre des accords environnementaux multilatéraux, et en participant à des instances internationales, telles que les Nations Unies.**

**Cela comprend les négociations sur les émissions de GES dans les secteurs de la marine et de l'aviation, et la mise en œuvre de l'annonce du Canada pour le financement du climat.**





# MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## Affaires mondiales Canada

- ♦ Collaborer avec Environnement et Changement climatique Canada afin de jouer un rôle de leadership et de fournir des conseils stratégiques et juridiques en vue de soutenir la négociation et la mise en œuvre d'accords environnementaux internationaux et des initiatives sur le changement climatique, y compris la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris.
- ♦ Promouvoir un programme commercial progressif, qui comprend l'intégration de dispositions environnementales solides dans les accords commerciaux et qui appuient les exportations des technologies propres.
- ♦ Respecter la promesse du Canada de fournir une somme de 2,65 milliards de dollars au titre du financement pour le climat pour appuyer la transition des pays en développement vers une économie à faibles émissions de carbone et résiliente aux changements climatiques, conformément à la politique féministe d'aide internationale du Canada.
- ♦ Intégrer la durabilité environnementale au moyen de l'aide canadienne au développement, pour que les investissements internationaux canadiens n'entraînent pas d'effets environnementaux négatifs importants, conformément à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes.

## Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ Diriger la participation du Canada à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques dans le but de négocier les modalités pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris.
- ♦ Continuer de travailler avec Affaires mondiales Canada afin de fournir 2,65 G\$ pour aider les pays en développement à passer à une économie à faibles émissions de carbone et résiliente au climat.
- ♦ Promouvoir les objectifs du Canada dans les forums internationaux comme le G7, le G20, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), la Francophonie, le Commonwealth, l'Organisation météorologique mondiale et d'autres réunions ministérielles.
- ♦ Fournir de l'expertise, du leadership et des contributions financières relativement au climat, y compris pour la réduction des polluants de courte durée de vie ayant un effet sur le climat, par des partenariats clés, comme ceux avec la Coalition pour le climat et l'air pur, le Conseil de l'Arctique, l'Initiative mondiale sur le méthane, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, la Banque mondiale, l'Organisation maritime internationale et le Protocole de Montréal.
- ♦ Faire progresser les priorités et les engagements liés aux changements climatiques avec les États Unis et fournir de l'expertise et faire progresser les priorités environnementales du Canada par des partenariats bilatéraux avec le Mexique, le Chili, la Chine et l'Union européenne.

## Ressources naturelles Canada

- ♦ Promouvoir les collaborations internationales, y compris dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et du Partenariat nord-américain en matière de climat, d'énergie propre et d'environnement, afin de faire progresser l'énergie propre et l'intégration des ressources énergétiques (incluant les énergies renouvelables), d'améliorer l'efficacité énergétique et de renforcer la fiabilité, la résilience et la sécurité du réseau d'électricité nord-américain.

## FOURNIR UN SOUTIEN EN NATURE ET UN FINANCEMENT POUR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE

**Fournir un financement pour les Premières Nations et les collectivités inuites afin d'élaborer :**

- ♦ **des stratégies d'adaptation aux changements climatiques;**
- ♦ **des plans d'action pour les projets de recherche et d'évaluation de l'adaptation aux changements climatiques dans les collectivités;**
- ♦ **des plans régionaux d'adaptation pour la santé.**

**Apporter le soutien pour les projets d'adaptation sur divers secteurs afin d'améliorer la formation, de renforcer les capacités, de soutenir l'évaluation et de promouvoir le partage d'informations, plus particulièrement sur l'infrastructure des transports dans le Nord.**

## Affaires autochtones et du Nord Canada

- ♦ Octroyer un soutien financier direct aux collectivités autochtones du Nord, aux trois gouvernements territoriaux et aux deux gouvernements autochtones régionaux au Nunavik et au Nunatsiavut – dans le cadre du programme Se préparer aux changements climatiques dans le Nord – pour évaluer les risques que posent les changements climatiques pour l'infrastructure, les moyens de subsistance traditionnels et les économies locales et déterminer les mesures d'adaptation.



## MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- ♦ Le financement direct – octroyé dans le cadre du programme d'adaptation aux changements climatiques des Premières Nations – fournira du soutien pour les collectivités des Premières Nations, les conseils de bande, les conseils tribaux et les organismes autochtones afin qu'ils évaluent et élaborent des plans pour que les collectivités des Premières Nations dans des réserves puissent répondre aux impacts éventuels des changements climatiques sur l'infrastructure communautaire et la gestion des urgences.
- ♦ Octroyer une aide directe – par l'intermédiaire des nouveaux programmes de surveillance des changements climatiques dans les collectivités des Premières Nations – pour aider les collectivités autochtones à compiler des données sur le climat à l'échelle communautaire et faciliter l'intégration de celles-ci dans les initiatives de surveillance régionale et nationale.
- ♦ Rendre le financement accessible aux collectivités des Premières Nations au moyen du Programme d'aide à la gestion des urgences amélioré d'Affaires autochtones et du Nord Canada pour appuyer les activités de préparation aux urgences, y compris : l'élaboration d'évaluations des risques, le programme FireSmart dans les réserves, les études sur la protection contre les inondations et l'élaboration, la mise à jour et la mise en œuvre de plans de gestion des urgences.

### Ressources naturelles Canada

- ♦ Offrir un soutien pour l'évaluation, des conseils et la participation à des ateliers.
- ♦ Offrir un programme de contribution qui finance des projets menés en collaboration à frais partagés visant la conception, le transfert et l'intégration d'outils et d'information sur l'adaptation.

### Santé Canada

- ♦ Offrir du financement pour les projets communautaires dans les collectivités des Premières Nations au sud du 60e parallèle ainsi que dans les collectivités des Premières Nations et des Inuits du nord. Le financement appuiera l'élaboration de plans et de mesures d'adaptation qui identifient les effets des changements climatiques sur la santé et qui établissent leur hiérarchie.

### Transports Canada

- ♦ Par l'entremise de l'Initiative d'adaptation des transports dans le Nord, Transports Canada soutient la recherche, le développement et les tests de technologies d'adaptation innovantes, et les efforts de création de capacité (par exemple, par des activités de sensibilisation à l'adaptation et d'engagement) en vue de renforcer la résilience aux effets des changements climatiques de l'infrastructure de transport du nord future et actuelle et des opérations.
- ♦ Mettre en œuvre le Fonds national des corridors commerciaux et soutenir les investissements dans l'infrastructure de transport et de commerce qui renforcent l'efficacité et la fiabilité des corridors commerciaux du Canada. Deux (2) appels nationaux à propositions seront publiés d'ici 2021. À noter : L'un des quatre objectifs du fonds national des corridors commerciaux est d'investir dans des projets stratégiques qui aident le système de transport à résister aux effets des changements climatiques et s'assurent qu'il est capable de soutenir les nouvelles technologies et l'innovation.

## ÉLABORER UNE BASE SOLIDE DE RECHERCHE ET D'ANALYSE SCIENTIFIQUE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

**Effectuer des recherches, des modélisations et des analyses scientifiques afin de développer les connaissances du changement climatique et de ses effets présents et futurs et dans différentes zones géographiques, y compris une surveillance accrue des impacts sanitaires du changement climatique.**

**Suivre l'évolution des émissions de GES du Canada, collecter des données sur les émissions de GES, fournir des informations pour soutenir l'élaboration des politiques (y compris des règlements) dans les secteurs de l'économie, et fournir de l'information pour aider les Canadiens à prendre des décisions liées au climat et les préparer pour les futurs impacts climatiques.**

### Agence de la santé publique du Canada

- ♦ Contribuer à la mise en place du Cadre pancanadien en matière de croissance propre et de changement climatique (plus précisément le sous-thème 4.3.1 – Protéger contre les risques pour la santé posés par les changements climatiques) par l'élaboration et la mise sur pied d'un nouveau programme sur les maladies infectieuses et les changements climatiques, qui comprend un fonds de subventions et de contributions et qui réduit les risques associés aux maladies infectieuses liées à la variabilité climatique.

### Agriculture et Agroalimentaire Canada

- ♦ Mener une recherche ciblée pour accroître les connaissances sur les changements climatiques liés à l'agriculture.



# MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## Conseil national de recherches Canada

- ♦ Effectuer des recherches et des analyses poussées dans le but de développer les connaissances scientifiques sur les perturbations des forêts (par exemple, feux de forêt, ravageurs forestiers et changements climatiques), qui seront utilisées dans le cadre de collaborations avec les secteurs public et privé pour prévoir les effets et élaborer des stratégies d'atténuation et d'adaptation.
- ♦ Fournir de nouveaux outils et une nouvelle infrastructure d'accès aux données volumineuses pour analyser les données d'observation de la Terre et autres données géospatiales afin de détecter les changements de surface au sol, dans l'eau, relativement aux ressources naturelles et à l'infrastructure, et faciliter les possibilités de découvertes et d'accès aux données géospatiales pour favoriser la prévention et la mise en œuvre de programmes d'atténuation des catastrophes naturelles, comme les inondations.

## Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ EMener des études ciblées en sciences et en ingénierie pour mesurer les émissions de GES selon la technologie, le type d'équipement, le carburant et les conditions d'exploitation.
- ♦ Tenir à jour des inventaires exhaustifs des émissions de GES et des polluants atmosphériques qui sont à jour, informatifs et utiles à toutes les administrations canadiennes.
- ♦ Collaborer avec des organisations pour réunir les connaissances et les données relatives à l'amélioration de la qualité de l'air et/ou à la réduction des émissions de GES.
- ♦ Effectuer des recherches et des analyses sur le climat pour établir des données et des scénarios sur le climat, qui éclaireront les mesures d'atténuation et la planification efficace de l'adaptation et qui favoriseront la participation active au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

## Pêches et Océans Canada

- ♦ Effectuer deux projets annuels d'échantillonnage d'eau de mer échelonnés sur 28 jours menés par les navires de la Garde côtière canadienne qui sont utilisés pour la recherche sur les changements climatiques et d'autres domaines de recherche.
- ♦ Soutenir la surveillance des glaces dans la partie est du passage du Nord-Ouest; il s'agit de l'endroit où les dispositifs d'amarrage sont installés pour faire la collecte de données sur la température de l'eau.

## SOUTENIR L'ACTION VOLONTAIRE POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**Encourager les entreprises et les Canadiens à prendre des mesures pour réduire les émissions de GES. Ce travail comprend :**

- ♦ **L'élaboration de programmes et d'information sur l'efficacité énergétique;**
- ♦ **La promotion d'une consommation durable et la production et l'utilisation de matériaux à faible empreinte carbone dans la construction;**
- ♦ **L'élaboration de plans visant à réduire les émissions de GES du secteur ferroviaire;**
- ♦ **L'élaboration de normes pour soutenir la résilience, en mettant l'accent sur les infrastructures.**

## Conseil national de recherches Canada

- ♦ Appuyer l'élaboration de codes du bâtiment qui prévoient des mesures efficaces d'adaptation et de résilience aux changements climatiques.

## Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ Établir le Centre canadien des services climatologiques qui collaborera avec des partenaires provinciaux, territoriaux, autochtones et autres pour permettre aux gouvernements, aux collectivités, décideurs, aux entreprises et aux organismes d'accéder plus facilement aux données et aux renseignements sur les sciences climatologiques.

## Ministère des Finances Canada

- ♦ Appuyer l'engagement du gouvernement du Canada que la tarification du carbone soit mise en œuvre dans toutes les provinces et les territoires d'ici 2018, en commençant avec la redevance le carbone du système de filet de sécurité fédéral de tarification du carbone qui s'appliquera dans les provinces et les territoires qui n'introduiront pas un système de tarification qui répond au modèle fédéral.
- ♦ Continuer d'imposer un écoprélèvement sur les voitures particulières les plus énergivores vendus au Canada.

## Ressources naturelles Canada

- ♦ Améliorer l'efficacité énergétique :
  - des maisons canadiennes grâce aux initiatives d'étiquetage ÉnerGuide, ENERGY STAR® et R-2000;
  - du secteur industriel à l'aide de systèmes de gestion de l'énergie, comme la norme ISO 50001, le programme Superior Energy Performance (rendement énergétique supérieur), et l'initiative ENERGY STAR® ou d'autres programmes visant l'industrie afin d'aider les entreprises à faire le suivi, à analyser et à améliorer leur efficacité énergétique.
- ♦ Entreprendre des projets de la recherche, le développement et la démonstration pour réduire des émissions de méthane produites par le secteur pétrolier et gazier.
- ♦ Maintenir et augmenter le carbone stocké dans les terres forestières, les terres humides et les terres agricoles en offrant des outils et de l'information aux décideurs, appuyés sur la recherche, les évaluations nationales et la surveillance dans le but de produire des données scientifiques sur les écosystèmes forestiers du Canada afin de soutenir des politiques et pratiques d'aménagement durable des forêts fondées sur des faits, notamment avec des outils comme le modèle du bilan du carbone et la gestion de l'écosystème par émulation des perturbations naturelles, validés chaque année.

## Santé Canada

- ♦ Approfondir les connaissances, la capacité et les outils destinés à aborder les changements climatiques et les risques pour la santé, y compris les façons que les Canadiens puissent améliorer leur résilience à la chaleur extrême, communément appelée « vagues de chaleur ».

## Transports Canada

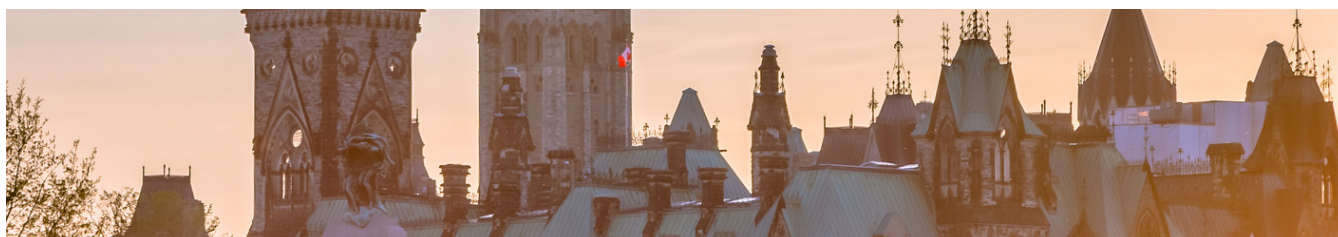
- ♦ Réduire les émissions de GES provenant du secteur ferroviaire au moyen de l'initiative conjointe Canada-États-Unis sur les émissions provenant des locomotives sous la direction du Conseil de coopération en matière de réglementation, un accord volontaire avec l'industrie ferroviaire canadienne, ainsi que des activités de recherche afin de mieux comprendre les nouvelles technologies permettant de réduire les émissions de GES.
- ♦ Dans le cadre du Programme de système de réservation de camions, réduire les émissions de GES en appuyant le déploiement de projets liés à la technologie aux installations portuaires et terminales afin d'améliorer l'efficacité des mouvements des camions entrant et sortant des installations terminales des ports pour conteneurs et la réduction de la marche au ralenti des camions.
- ♦ Dans le cadre du Programme d'alimentation à quai des navires dans les ports, réduire les émissions de GES provenant du secteur maritime en finançant l'aménagement d'installations d'alimentation à quai des navires dans les ports canadiens.

# UN GOUVERNEMENT À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE



## OBJECTIF À LONG TERME

Le gouvernement du Canada prêche par l'exemple en réduisant les émissions de carbone de ses opérations



## LE GOUVERNEMENT DU CANADA MONTRE L'EXEMPLE EN RENDANT SES OPÉRATIONS À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE

Les ministères et agences prennent des actions afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre émanant des édifices et flottes de véhicules du gouvernement. Dans leurs stratégies ministérielles de développement durable, ils se sont engagés envers plus de 350 actions afin de contribuer à l'atteinte de la cible du gouvernement fédéral de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 pourcent sous les niveaux de 2005 pour 2030. Jetez un coup d'œil à [l'Inventaire des émissions de gaz à effet de serre du gouvernement du Canada](#) et aux mesures ministérielles dans [l'annexe 1](#) pour plus d'informations sur les efforts à l'échelle du gouvernement.

### JALONS À COURT TERME

- ♦ Inventaire des émissions de GES : Dresser un inventaire complet et public des émissions de GES du gouvernement fédéral et l'utilisation de l'énergie

**Résultat :** En juillet 2017, le Centre pour un gouvernement vert a publié un inventaire public des émissions de GES du gouvernement fédéral entre l'exercice 2010-2011 et l'exercice 2014-2015. Un noyau de 15 ministères et organismes ont réduit collectivement leurs émissions de 19 % entre 2005-2006 et 2014-2015.

### MESURES MINISTÉRIELLES

#### AMÉLIORER L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE NOS IMMEUBLES

Être les premiers à adopter des normes de construction qui seront établies dans le cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Désigner des gestionnaires en énergie pour toutes les bases et escadres de la Défense nationale; moderniser les lieux de travail de manière à réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES. Enfin, sur une base volontaire, les ministères achèteront de l'énergie propre pour leurs installations.

- ♦ Adopter ou mettre à jour des plans, des politiques ou des initiatives pour améliorer la durabilité des immeubles et le fonctionnement du milieu de travail et sensibiliser les employés aux pratiques durables en milieu de travail.
- ♦ Fixer des cibles de réduction des émissions de GES issues des installations en fonction du suivi de l'inventaire des GES et des rapports connexes.
- ♦ Mettre en œuvre des améliorations opérationnelles, mener des vérifications sur la consommation d'énergie et faire des rénovations qui comprennent l'achat et l'utilisation d'équipement écoénergétique pour réduire l'ensemble des émissions de GES.



## UN GOUVERNEMENT À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE

- ♦ Adopter des normes de bâtiment à haut rendement énergétique (et les outils d'évaluation et de vérification connexes) pour les grandes rénovations et les nouveaux immeubles.
- ♦ Acheter des systèmes d'énergie propre ou installer des systèmes d'énergie renouvelable.

### MODERNISER NOTRE PARC DE VÉHICULES

**Soutenir la réduction de la consommation d'énergie dans les parcs de véhicules gouvernementaux et le déploiement des véhicules électriques; favoriser l'installation dans les lieux de travail de stations de recharge pour les véhicules électriques.**

- ♦ Faire des études et élaborer des plans d'action pour réduire les émissions de GES du parc de véhicules du gouvernement et faire le suivi des émissions de GES issues des parcs de véhicules et en rendre compte.
- ♦ Promouvoir des changements de comportement avec des initiatives telles les campagnes contre les véhicules qui tournent au ralenti, la formation des conducteurs et le covoiturage.
- ♦ Adapter la dimension des parcs automobiles et des véhicules gouvernementaux.
- ♦ Réduire la consommation d'énergie dans les parcs de véhicules gouvernementaux, notamment en achetant des véhicules électriques.

### SOUTENIR LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE GRÂCE AUX PRATIQUES D'ACHAT ÉCOLOGIQUES

**Soutenir les technologies propres et les produits et services écologiques en prenant en considération les aspects environnementaux dans les décisions d'achat.**

- ♦ Fixer et actualiser les cibles pour réduire l'impact environnemental de certains biens ou services.
- ♦ Adopter des approches d'achat écologique ou des politiques, comme des politiques de remplacement cyclique ou des ratios d'imprimantes pour les utilisateurs.
- ♦ Intégrer des considérations environnementales dans les processus et contrôles de gestion des achats.
- ♦ S'assurer que tous les spécialistes de l'approvisionnement et de la gestion du matériel suivent une formation adéquate sur les achats écologiques (p. ex. le cours sur les achats écologiques de l'École de la fonction publique du Canada ou un cours équivalent).
- ♦ Faire en sorte que les principaux responsables incluent leur contribution et leur soutien aux objectifs d'achat écologique dans leurs évaluations de rendement.

### FAIRE LA DÉMONSTRATION DE TECHNOLOGIES INNOVATRICES

**Aider les ministères fédéraux et les organismes à être les premiers à utiliser, à mettre à l'essai, et à évaluer les innovations à la fine pointe qui ne sont pas encore disponibles sur le marché, afin de répondre aux besoins spécifiques des ministères et d'accroître l'efficacité opérationnelle. Le programme d'innovation Construire au Canada aide les entreprises à combler l'écart de la pré-commercialisation en se procurant et en mettant à l'essai des produits et des services innovants au stade avancé au gouvernement fédéral avant de les mettre sur le marché.**

- ♦ Élaborer, évaluer et promouvoir des technologies propres nouvelles et innovatrices et des programmes comme le programme d'innovation Construire au Canada.
- ♦ Collaborer avec des centres d'expertise en technologies vertes tel que le centre des technologies propres, afin de tirer parti du financement tout en augmentant le pourcentage de contrats liés à l'innovation octroyés pour des biens et services provenant de technologies propres.
- ♦ Montrer l'exemple à titre de premier utilisateur des innovations de technologie propre.

### PROMOUVOIR DES PRATIQUES DE TRANSPORTS DURABLES

**Promouvoir des pratiques durables pour les voyages des employés, y compris les voyages d'affaires et pour se rendre au travail, comme la téléconférence, le télétravail, le covoiturage et l'utilisation des véhicules électriques et les transports en commun. Lorsque cela est possible, offrir des options de compensation pour réduire l'impact des voyages du gouvernement.**





## UN GOUVERNEMENT À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE

- Cibler des réductions des émissions de GES liées aux voyages d'affaires et participer à la surveillance et à l'analyse connexe.
- Promouvoir, faciliter et encourager les pratiques de transport durable, y compris le vélo, l'utilisation des transports en commun et l'utilisation de la téléconférence et de la vidéoconférence pour les réunions.
- Conserver et bonifier la capacité ministérielle de vidéo et de téléconférence de haute qualité et des moyens de transport à faible impact (par exemple, navettes).
- Acheter et offrir des crédits de carbone pour réduire l'impact des voyages en service commandé.

### COMPRENDRE LES IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET RENFORCER LA RÉSILIENCE

**Comprendre et répondre à la vaste gamme d'impacts des changements climatiques qui pourraient avoir une incidence sur les actifs fédéraux, les programmes et les services dans tout le pays; assurer que les interruptions de service sont évitées. En outre, examiner comment les impacts des changements climatiques peuvent être intégrés dans des considérations d'élaboration des programmes.**

- Comprendre et gérer les effets des changements climatiques et les risques qui en découlent pour les actifs et les activités du gouvernement.
- Intégrer les considérations liées aux changements climatiques dans la planification ministérielle et la conception des programmes.
- Diffuser l'information et/ou élaborer une formation pour faire connaître les risques et les effets des changements climatiques et fournir des outils favorisant l'adaptation aux changements climatiques.

### AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET LA REDDITION DE COMPTES

**Aligner les pratiques de mesure du rendement du gouvernement sur les normes internationales, adopter une comptabilisation dynamique (en temps réel) des émissions de GES générées par les réseaux électriques desservant les établissements fédéraux. Fournir des mises à jour en temps opportun sur les progrès réalisés grâce à la divulgation complète des émissions.**

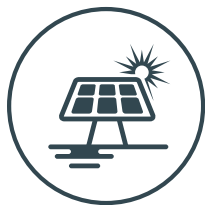
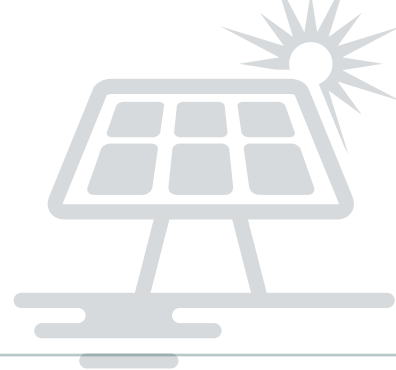
- Adopter des pratiques exemplaires dans la production de rapports sur le rendement.
- Offrir des mises à jour en temps opportuns sur les progrès réalisés en divulguant toutes les données sur les émissions de gaz à effet de serre.

### ÉLABORER DES POLITIQUES POUR UN GOUVERNEMENT À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE

**Mener des recherches et des analyses politiques pour soutenir le renouvellement des plans ministériels de mise en œuvre de réduction de GES et l'élaboration de cibles ministérielles supplémentaires afin de réduire les effets sur l'environnement des opérations fédérales dans les lieux de travail.**

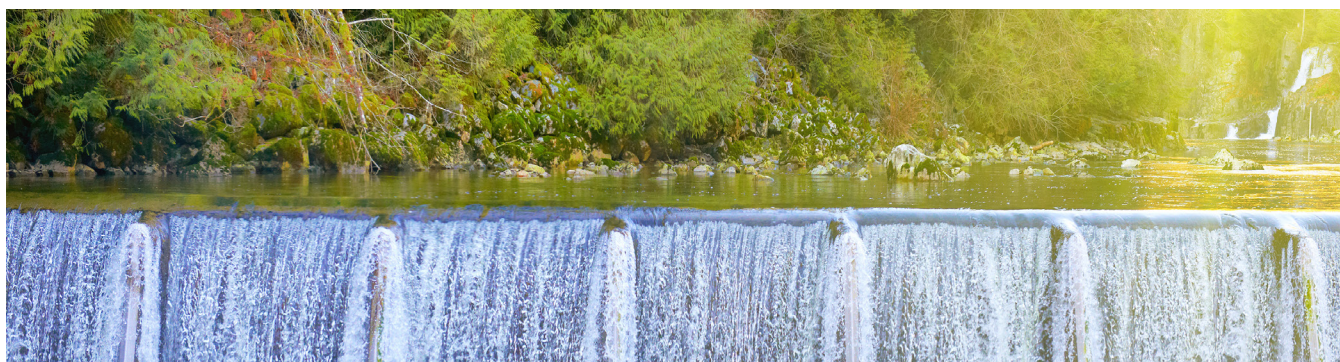
- Examiner les principaux instruments de politique du Secrétariat du Conseil du Trésor pour définir des options visant à écologiser les politiques du Conseil du Trésor.
- Améliorer l'intégration des considérations environnementales dans des décisions gouvernementales, notamment grâce à des évaluations environnementales stratégiques.

# CROISSANCE PROPRE



## OBJECTIF À LONG TERME

Une industrie des technologies propres croissante au Canada contribue à une croissance propre et à la transition vers une économie à faible émission de carbone



## JALONS À COURT TERME

- ♦ Stratégie pour les technologies propres : Élaborer, d'ici à 2017, une stratégie de technologies propres pour les secteurs des ressources naturelles du Canada

**Résultat :** Le Programme de croissance propre dans les secteurs de l'énergie, des mines et de la foresterie a été lancé. Le Carrefour de la croissance propre (phase pré-lancement) et la Stratégie de traitement des données sur les technologies propres, qui aident les intervenants à comprendre les aides fédérales en matière de technologies propres et à y avoir accès, et jettent les bases pour suivre les résultats atteints et en faire rapport.

## MESURES MINISTÉRIELLES

### INVESTIR DANS LES TECHNOLOGIES POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES ET DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

**Soutenir le développement, la démonstration, la commercialisation, le déploiement, l'adoption et l'exportation de technologies qui réduisent les émissions de GES et les polluants atmosphériques. Ce travail mettra à profit les forces régionales et aidera à améliorer la productivité, la compétitivité et la performance environnementale dans les secteurs tels que l'énergie, les mines, la construction et la gestion des déchets, et le secteur manufacturier, y compris dans les industries de l'aérospatiale et de l'automobile.**

#### Agence de promotion économique du Canada atlantique

- ♦ Appuyer des projets de développement économique favorisant le développement, la commercialisation, l'exportation et l'adoption de technologies propres. S'il y a lieu, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique doit collaborer avec les intervenants régionaux et provinciaux, notamment les établissements d'enseignement postsecondaire, les entreprises, les organismes sans but lucratif, les collectivités autochtones et les centres de recherche, au moment de réaliser ces investissements.

#### Conseil national de recherches Canada

- ♦ Poursuivre la mise en œuvre du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches (CNR) sur les technologies propres.



## CROISSANCE PROPRE

### Développement économique Canada pour les régions du Québec

- Par l'entremise du Programme de développement économique du Québec, soutenir les technologies propres en appuyant le développement, la production ou l'adoption de technologies améliorant la performance environnementale dans un marché donné.

### Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

- DEO investira dans des technologies propres qui permettent l'atténuation des émissions de GES et une croissance plus durable dans tous les secteurs de l'économie. La technologie propre (et la croissance économique des Autochtones) est au centre de l'appel de propositions lancé dans le cadre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest Canada et qui doit donner lieu à l'approbation de projets au printemps de 2017.

### Innovation, Sciences et Développement économique Canada

- Établir un Carrefour de la croissance propre.
- Investir dans le nouveau Fonds stratégique pour l'innovation qui outille de nouveau les programmes d'innovation des entreprises existants ayant fait partie précédemment de la SMDD : l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense, le Programme de démonstration des technologies, le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile et le Programme d'innovation pour les fournisseurs du secteur de l'automobile.

### Ressources naturelles Canada

- Soutenir le développement des technologies visant à réduire la consommation d'énergie dans les opérations minières et de broyage, et à éliminer le diesel en le remplaçant par d'autres sources d'énergie dans les mines souterraines dans le cadre de l'Initiative d'exploitation minière écologique.
- Mettre en œuvre les mesures du gouvernement du Canada visant le développement de technologie propre afin de réduire les émissions de GES, les polluants atmosphériques et l'utilisation de l'eau dans le secteur de l'énergie par le truchement de programmes tels que :
  - Innovation pour l'énergie propre;
  - Innovation pour la croissance propre (avec Agriculture et Agroalimentaire Canada et Pêches et Océans Canada);
  - Programme de technologies pétrolières et gazières propres;
  - Fonds Impact Canada, volet concernant les technologies propres.
- Développer et faire la démonstration des technologies des matériaux de pointe pour le transport sécuritaire des hydrocarbures et pour réduire les émissions dans les secteurs des transports et de l'industrie.
- Développer de nouvelles technologies ou de nouveaux procédés visant à réduire l'empreinte carbone des opérations minières, comme un broyeur à rejet minimal de liquide utilisant des technologies avancées de séparation et de traitement de l'eau.

### Technologies du développement durable Canada

- Soutenir les projets canadiens de développement et de démonstration de nouvelles technologies propres qui favorisent le développement durable, y compris ceux qui s'attaquent aux enjeux environnementaux comme les changements climatiques, la qualité de l'air, l'eau propre et le sol propre par l'entremise du Fonds de technologies du DD de Technologies du développement durable du Canada.
- Mettre en œuvre le Fonds de technologies du DD qui investit dans le développement et la démonstration d'innovations de technologies propres précommerciales qui s'attaquent aux changements climatiques, à la qualité de l'air, à l'eau propre et au sol propre. Voir [www.sdtdc.ca](http://www.sdtdc.ca)



## CROISSANCE PROPRE

### TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES POUR DÉVELOPPER ET ADOPTER DE NOUVELLES TECHNOLOGIES AFIN DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES ET DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

Travailler avec les provinces, les territoires, les collectivités autochtones, les entreprises, les industries, les producteurs de technologies et les universitaires, afin de mettre en œuvre des approches communes pour réduire les émissions de GES et améliorer la qualité de l'air—par exemple :

- ♦ en faisant la promotion des services des normes de certification;
  - ♦ en faisant des investissements stratégiques dans les technologies liées à la réduction des émissions de GES;
  - ♦ en encourageant la promotion de l'adoption de nouvelles technologies;
  - ♦ en améliorant le rôle des codes et des normes;
- 
- ♦ en soutenant le développement et la démonstration de technologies propres par l'entremise de Technologies du développement durable Canada et du Fonds municipal vert;
  - ♦ en collaborant sur des stratégies pour réduire la dépendance à la production d'électricité à partir de combustibles fossiles dans les collectivités nordiques et éloignées;

**Atteindre l'objectif de Mission Innovation du Canada de doubler d'ici à 2020 les investissements fédéraux dans la recherche, le développement et la démonstration de technologies d'énergie propre.**

#### Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

- ♦ Continuer la mise en œuvre du principal programme de Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, le Programme pour la prospérité du Sud de l'Ontario, qui comprend :
  - le Fonds de fabrication de pointe,
  - Investir dans l'innovation des entreprises,
  - Investir dans la croissance et la productivité des entreprises,
  - Investir dans les partenariats de commercialisation,
  - Investir dans la diversification régionale,
  - le Programme de développement de l'Est de l'Ontario.
- ♦ L'organisme continuera également d'assurer la prestation des programmes et initiatives nationaux, comme le Programme de développement des collectivités du Sud de l'Ontario.

#### Innovation, Sciences et Développement économique Canada

- ♦ Mettre en œuvre l'Initiative des supergrappes d'innovation, un nouveau programme d'investissements en recherche, développement et commercialisation de technologies et de processus innovateurs susceptibles d'améliorer la productivité et la compétitivité.
- ♦ Mettre en œuvre les Solutions innovatrices Canada, un nouveau programme d'approvisionnement destiné à établir un marché intérieur pour les innovations précommerciales se situant aux premiers stades.
- ♦ Créer deux autres chaires d'excellence en recherche au Canada dans des secteurs liés aux technologies propres et durables

#### Ressources naturelles Canada

- ♦ Accroître la collaboration internationale en la recherche, le développement et la démonstration de l'énergie propre en vue de l'avancement des objectifs de Mission Innovation en mettant en œuvre les initiatives domestiques.

## SOUTENIR LES MESURES VOLONTAIRES ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES ET DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

Encourager les entreprises canadiennes, les provinces, les territoires et les Canadiens à agir pour réduire les émissions de GES et de polluants atmosphériques—par exemple :

- ♦ en soutenant les entreprises, y compris les coopératives et d'autres entreprises sociales, qui ont des objectifs de durabilité et des projets de technologies vertes;
- ♦ en soutenant et en fournissant une accréditation pour les vérifications d'émissions de GES et de polluants atmosphériques;
- ♦ en élaborant et en faisant la promotion des codes de pratique et des normes qui valorisent la durabilité environnementale, telles que la norme ISO 14034 – Gestion environnementale – Vérification des technologies environnementales (qui sera publiée à l'automne 2016).

### L'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

- ♦ Poursuivre la mise en œuvre du Programme de développement du Nord de l'Ontario de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario.

### Innovation, Sciences et Développement économique Canada

- ♦ Continuer d'accélérer le traitement des demandes de brevet liées aux technologies vertes par l'Office de protection de la propriété intellectuelle du Canada.
- ♦ Poursuivre la mise en œuvre du Programme des ordinateurs pour les écoles.
- ♦ Continuer d'encourager la création d'emplois verts dans le cadre du Programme d'expérience de travail technique de la Stratégie emploi jeunesse.

### Ressources naturelles Canada

- ♦ Aider financièrement FPInnovations, d'autres partenaires de recherche du secteur forestier ainsi que les entreprises admissibles fabriquant des produits forestiers pour la recherche, le développement et la démonstration de nouveaux produits, procédés et technologies ciblant les énergies propres comme les biocarburants.

# INFRASTRUCTURE MODERNE ET RÉSILIENTE



## OBJECTIF À LONG TERME

Des infrastructures modernes, durables et résilientes soutiennent la croissance économique propre et l'inclusion sociale



## JALONS À COURT TERME

- ♦ Phase 1 du plan d'infrastructure : Avant la fin de 2016-2017, mettre en œuvre des initiatives en vertu de la Phase 1 du plan d'infrastructure en deux phases du Canada concernant l'infrastructure verte, y compris les investissements de 2 milliards de dollars de nouveau financement pour la distribution d'eau potable et l'épuration des eaux usées.  
**Résultat** : En date du 22 novembre 2017, 2 402 projets ont été approuvés au titre du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées, y compris l'agrandissement de 479 réseaux d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées et la remise en état de 846 autres réseaux.

## MESURES MINISTÉRIELLES

### TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES SUR L'INFRASTRUCTURE VERTE

Travailler avec les provinces, les territoires et d'autres intervenants pour mettre en œuvre des approches communes afin d'améliorer l'infrastructure de l'eau et des eaux usées, ainsi que pour soutenir les mesures visant à réduire les émissions de GES et à améliorer la qualité de l'air. Cela comprend le financement qui sera fourni à la Fédération des municipalités canadiennes pour les gouvernements locaux, afin de soutenir les projets dirigés par les municipalités pour recenser et mettre en œuvre des possibilités de réduction des GES et d'accroître le Fonds vert des municipalités, qui finance et octroie des fonds à des priorités municipales en matière d'infrastructure verte.

#### Affaires autochtones et du Nord Canada

- ♦ Investir dans l'infrastructure et les programmes de gestion des déchets dans les réserves.
- ♦ Collaborer avec les Premières Nations pour élaborer des méthodes de gestion des déchets solides qui répondent aux besoins de chaque collectivité. Les activités comprendront les suivantes :
  - détourner les déchets des réserves, lorsque possible;
  - appuyer les programmes de recyclage, de compostage et de détournement des déchets dangereux;
  - accroître la sensibilisation de la collectivité;
  - construire des sites d'enfouissement, lorsqu'approprié.





## INFRASTRUCTURE MODERNE ET RÉILIENTE

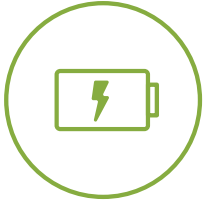
### Infrastructure Canada

- Élaborer des ententes bilatérales intégrées avec les provinces et les territoires en vue d'exécuter le Plan investir dans le Canada.
- Financer des projets d'infrastructures de grande envergure appuyant l'atténuation des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques extrêmes et qui renforcent la résilience aux changements climatiques.
- Fournir aux collectivités des réseaux d'alimentation en eau potable et des installations de traitement des eaux usées plus fiables afin que l'eau potable et les effluents respectent les normes prévues dans les lois.
- Appuyer les communautés dans l'élaboration et la mise en place de pratiques de gestion des actifs qui soutiennent la prise de décisions fondée sur des données probantes.
- Appuyer les collectivités dans leurs efforts de réductions des émissions de GES et pour se préparer aux changements climatiques et s'y adapter.
- Soutenir l'élaboration et le déploiement de codes et de normes en vue de garantir que les infrastructures sont bâties pour résister aux répercussions des changements climatiques.

### Ressources naturelles Canada

- Améliorer le Code national de l'énergie pour les bâtiments d'ici 2020 et tendre vers des bâtiments à consommation énergétique nette zéro.
- Faire la démonstration des nouvelles technologies en matière de réseau intelligent essentielles pour l'intégration au réseau d'un plus grand pourcentage d'énergie découlant de sources renouvelables.
- Appuyer la recherche, le développement et la démonstration pour réduire le coût de construction des bâtiments à consommation énergétique nette zéro et stimuler la confiance sur les marchés.
- Faire la démonstration de solutions novatrices d'énergie propre pour aider les collectivités nordiques à réduire leur dépendance au diesel.
- Faciliter le développement et le déploiement de l'infrastructure de la prochaine génération pour la recharge des véhicules électriques.
- Soutenir le passage à des modes de transport à taux d'émission plus faibles, notamment en investissant dans l'infrastructure.

# ÉNERGIE PROPRE



## OBJECTIF À LONG TERME

Tous les Canadiens ont accès à une énergie abordable, fiable, et durable



## JALONS À COURT TERME

- ♦ **L'énergie renouvelable** : Travailler avec les provinces et les territoires, y compris dans le cadre de la Stratégie canadienne de l'énergie, pour augmenter la part de l'énergie renouvelable dans l'approvisionnement total en électricité

**Résultat** : Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Énergie ont convenu d'un plan d'action conjoint sur l'énergie mettant l'accent sur les objectifs communs de promouvoir l'efficacité énergétique, de développer de nouvelles technologies de l'énergie et des innovations, d'identifier les infrastructures énergétiques prioritaires et de faire avancer la collaboration internationale en matière d'énergie.

Toutes les autorités compétentes ont pris des mesures importantes pour accroître l'utilisation de l'électricité propre, notamment en modifiant des règlements, en adoptant des plans d'action, des politiques et des programmes nouveaux, en effectuant de nouveaux investissements importants et en construisant de la capacité renouvelable.

## MESURES MINISTÉRIELLES

### INVESTIR DANS LES TECHNOLOGIES D'ÉNERGIE PROPRE

**Soutenir la production d'électricité renouvelable et développer des technologies liées à l'efficacité énergétique, au gaz naturel, et aux énergies renouvelables. Investir dans la recherche, le développement et la promotion de technologies propres pour la production d'énergie électrique, la réduction des émissions des secteurs pétrolier et gazier, dans les infrastructures de recharge des véhicules et les technologies de stockage de l'énergie.**

#### Ressources naturelles Canada

- ♦ Développer et faire la démonstration des technologies des matériaux de pointe pour la production d'énergie propre.
- ♦ Travailler avec Énergie atomique du Canada limitée et d'autres ministères fédéraux dans le cadre du Programme fédéral en science et technologie nucléaires.
- ♦ Appuyer Finances Canada et Environnement et Changement climatique Canada dans leur identification et leur élimination progressive des subventions inefficaces pour les combustibles fossiles d'ici 2025.
- ♦ Ajouter un volet de certification des bâtiments commerciaux et institutionnels à haut rendement énergétique dans l'outil d'analyse comparative ENERGY STAR® Portfolio Manager pour permettre aux propriétaires de comparer la consommation d'énergie de leurs bâtiments et les inciter à faire des rénovations écoénergétiques.



## ÉNERGIE PROPRE

- ♦ Lancer le programme ENERGY STAR® pour l'industrie au Canada et offrir une certification d'usine dans deux ou trois secteurs de l'industrie pour souligner les usines qui offrent les meilleurs rendements énergétiques.
- ♦ Accélérer l'adoption de la norme ISO 50001, un système de gestion de l'énergie novateur dans le secteur industriel.

### Technologies du développement durable Canada

- ♦ Appuyer le développement technologique qui, grâce au Fonds de technologies du DD, favorise :
  - le développement d'énergies renouvelables.
- ♦ Appuyer le développement technologique qui, grâce au Fonds de technologies du DD, favorise :
  - le stockage d'énergie.
- ♦ Appuyer le développement technologique qui, grâce au Fonds de technologies du DD, favorise :
  - l'intégration des énergies de remplacement au réseau énergétique conventionnel.

## PROMOUVOIR LA COLLABORATION ET TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES SUR L'ÉNERGIE PROPRE

**Travailler avec les autres gouvernements et le secteur privé pour améliorer le développement de sources d'énergie propre et renouvelable, y compris :**

- ♦ **La Stratégie canadienne de l'énergie;**
- ♦ **L'initiative de la porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique;**
- ♦ **Le programme Northern REACHE;**
- ♦ **L'initiative de collaboration régionale en matière d'électricité et l'initiative d'infrastructure stratégique.**

**Favoriser la collaboration et la communication entre les gouvernements et le secteur privé afin d'identifier les projets d'infrastructure d'électricité les plus prometteurs et d'améliorer le développement des ressources propres et renouvelables dans les régions.**

### Affaires autochtones et du Nord Canada

- ♦ Travailler avec les gouvernements territoriaux, les organismes et les collectivités autochtones et d'autres ministères fédéraux pour élaborer un plan et un échéancier de déploiement de solutions de rechange au carburant diesel qui sont novatrices et axées sur l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique.
- ♦ Fournir un financement direct pour aider les collectivités des Premières Nations, les gouvernements et les organisations – l'Approche responsable pour le développement énergétique des collectivités du Nord – à planifier et à construire des projets pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique qui réduisent l'utilisation du diesel pour le chauffage et l'électricité.

### Agence de promotion économique du Canada atlantique

- ♦ Faciliter le développement du secteur de l'énergie renouvelable de la région en favorisant la collaboration, l'entente et la communication entre gouvernements, de même qu'entre les gouvernements et le secteur privé, pour maximiser et accélérer le développement de sources d'énergie propre et renouvelable dans la région. Cela se fait dans le cadre de l'initiative de la Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique.

### Ressources naturelles Canada

- ♦ Évaluer et parvenir à un consensus autour des projets d'infrastructure d'électricité les plus prometteurs qui ont le pouvoir de réduire considérablement les émissions de GES dans le cadre de l'initiative de collaboration régionale et d'infrastructure stratégique de l'électricité.
- ♦ Prendre part au Forum international Génération IV, une initiative de recherche multinationale, et entreprendre des projets de recherche et développement qui visent à développer la prochaine génération de systèmes d'énergie nucléaire.

## SOUTENIR LES MESURES VOLONTAIRES POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES ET DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES GRÂCE À LA PRODUCTION ET À LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE PROPRE

**Encourager les entreprises à adopter les technologies d'énergie propre grâce à une déduction pour amortissement accéléré pour la production d'énergie, et en soutenant la production d'énergie propre.**



## ÉNERGIE PROPRE

### Ministère des Finances Canada

- ♦ Encourager l'investissement en équipement d'énergie propre disponible avec la déduction pour amortissement accéléré pour l'équipement de production d'énergie propre et de conservation d'énergie (Catégorie 43.1/43.2).

### Ressources naturelles Canada

- ♦ Maintenir les mesures à l'appui du déploiement des énergies renouvelables pour favoriser la production d'électricité de sources renouvelables en offrant de l'aide par le truchement de l'initiative écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable.
- ♦ Par le truchement du programme Mesures habilitantes concernant l'énergie marine renouvelable, formuler des recommandations aux fins d'examen par le gouvernement fédéral pour proposer une approche législative en matière de gestion des projets d'énergie renouvelable dans les zones extracôtières canadiennes.
- ♦ Offrir une nouvelle gamme d'outils pour encourager les consommateurs à acheter des véhicules écologiques et à adopter des comportements de conduite écoénergétique.

### Technologies du développement durable Canada

- ♦ Appuyer le développement technologique qui, grâce au Fonds de technologies du DD, améliore l'efficacité énergétique et réduit l'empreinte écologique du secteur pétrolier et gazier.

## JOUER UN RÔLE DE CHEF DE FILE DANS LES INITIATIVES ET ACCORDS INTERNATIONAUX CONCERNANT L'ÉNERGIE PROPRE

**Veiller à ce que le Canada joue un rôle de chef de file dans les efforts internationaux, afin de faire avancer les priorités du Canada en matière de changements climatiques liées aux technologies de l'énergie propre.**

### Ressources naturelles Canada

- ♦ Faire avancer les objectifs du Canada en matière d'énergie propre et d'atténuation des changements climatiques dans le cadre de partenariats bilatéraux, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de l'entente nord-américaine en matière d'énergie propre et de protection de l'environnement, de Mission Innovation, de l'Agence internationale de l'énergie, du processus ministériel sur l'énergie propre, du G7 et du G20, entre autres.

# CÔTES ET OCÉANS SAINS



## OBJECTIF À LONG TERME

**Les côtes et les océans contribuent à des écosystèmes sains, résilients et productifs**



## JALONS À COURT TERME

- ♦ **Conservation marine : D'ici à 2017, 5 % des zones côtières et marines sont protégées grâce à un réseau d'aires protégées et d'autres mesures efficaces de conservation par zone.**  
**Résultat :** Nous avons dépassé notre objectif consistant à protéger 5 % (5,22 %) des zones côtières et marines du Canada d'ici 2017. Après la création de trois nouvelles zones de protection marine aux termes de la Loi sur les océans, la frontière de l'aire marine nationale de conservation proposée de Tallurutiup Imanga, dans le détroit de Lancaster, a été annoncée le 14 août 2017. Cette aire permettra de protéger 1,9 % du territoire marin du Canada, à savoir plus de 109 000 kilomètres carrés. Nous avons aussi mis en place plusieurs refuges marins qui répondent aux critères scientifiques du ministère concernant les autres mesures de conservation efficaces par zone. Les refuges marins protègent des aires importantes, y compris des monts sous-marins, des événements hydrothermaux, des coraux et des éponges qui fournissent des habitats, de la nourriture et des aires de croissance pour de nombreuses espèces marines, en vue d'appuyer les objectifs du Canada en matière de conservation et de biodiversité.
- ♦ **Immersion en mer : En 2016-2019, continuer de surveiller les sites d'immersion en mer du Canada et veiller à ce qu'un pourcentage élevé de sites surveillés soient utilisés de façon durable.**  
**Résultat :** En 2015-2016, 200% des 11 sites d'immersion en mer surveillés ne montrent aucune preuve de pollution marine due aux activités d'élimination.

## MESURES MINISTÉRIELLES

### PROTÉGER ET GÉRER LES ZONES MARINES ET CÔTIÈRES

- ♦ **Adopter une approche de gestion intégrée pour les activités océaniques. Cela inclura notamment :**
  - De travailler avec les provinces et les territoires pour développer des réseaux d'AMP;
  - D'établir et de gérer des AMP individuelles conformément à la [Loi sur les océans](#), des aires nationales de conservation marine, des réserves nationales de faune en milieu marin, et d'autres mesures efficaces de conservation par zone.



# CÔTES ET OCÉANS SAINS

## Parcs Canada

- Confirmer et annoncer une limite définitive pour une aire marine nationale de conservation dans le détroit de Lancaster, au Nunavut, ainsi que le début de négociations concernant une entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits avec la Qikiqtani Inuit Association.
- Continuer d'évaluer la faisabilité de l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans la partie sud du détroit de Georgia (Colombie-Britannique) et dans les îles de la Madeleine (zone extracôtère du Québec).
- Lancer et appuyer des études de faisabilité sur de nouvelles propositions d'aires marines nationales de conservation dans des régions marines non représentées, y compris dans la partie est de la baie James et la partie sud ouest de la baie d'Hudson.

## Pêches et Océans Canada

- Pêches et Océans Canada et la Garde côtière canadienne travaillent dans le but d'atteindre les objectifs de conservation marine :
  - Ont proposé des modifications à apporter à la Loi sur les océans pour établir plus rapidement les aires marines protégées (AMP) en vertu du projet de loi C-55;
  - Poursuivront l'établissement des zones d'intérêt existantes comme pour les AMP de la Loi sur les océans;
  - Poursuivront l'évaluation scientifique et les consultations pour cerner les zones d'intérêt qui progressent vers l'établissement des AMP.
  - Feront progresser d'autres mesures de conservation efficaces par zone selon des conseils scientifiques; et
  - Protégeront les grandes zones extracôtères.
- Établir des mécanismes en vue d'appuyer la collaboration avec les gouvernements fédéral/provincial/territorial et d'autres intervenants pour soutenir les activités de gestion des océans et de conservation marine, grâce au :
  - Comité interministériel sur les océans;
  - Conseil canadien des ministres des pêches et de l'aquaculture – Groupe de travail sur les océans;
  - Programme de contribution pour la gestion des océans pour faciliter la participation des groupes autochtones, des établissements d'enseignement et d'autres intervenants ainsi que la consultation auprès de ces derniers.
- Continuer d'utiliser des données et des renseignements liés à la conservation et à la gestion de l'environnement marin pour appuyer la prise de décision.
- Plan de protection des océans : afin de soutenir les efforts communautaires visant à restaurer les habitats dégradés (Créer une Fonds de restauration de l'habitat côtier).

## Ressources naturelles Canada

- Effectuer des évaluations de ressources et économiques pour soutenir l'établissement de zones de protection marine en vertu des objectifs de conservation marine.
- Produire des cartes du fond océanique pour mieux comprendre les catastrophes naturelles qui risquent de toucher les installations portuaires, la sécurité des bateaux pétroliers, et la prévention des déversements de pétrole sur la côte de la Colombie-Britannique.
- Encourager la recherche, le développement et la démonstration industrielle afin d'améliorer les technologies de récupération et étayer les plans d'intervention intégrée.

## Transports Canada, Pêches et Océans Canada

- Plan de protection des océans : Les systèmes de commande de la Garde côtière canadienne seront améliorés là où des lacunes ont été identifiées. La Garde côtière canadienne se verra dotée d'un pouvoir accru d'intervenir directement afin de prévenir les incidents maritimes, par exemple dans l'éventualité où les exploitants de navires seraient réticents à agir (Une Garde côtière canadienne plus forte).
- Plan de protection des océans : Un dispositif de remorquage sera ajouté aux importants navires de la Garde côtière canadienne sur les côtes est et ouest pour améliorer la capacité de la Garde à prendre des mesures rapides. On procédera à la location de deux nouveaux navires capables de remorquer de grands navires commerciaux en détresse (Augmentation de la capacité de remorquage).
- Plan de protection des océans : Entreprendre des recherches et l'élaboration de politiques sur d'autres mesures d'intervention, comme les dispersants et le brûlage in situ, qui pourraient être utilisées lorsqu'il y a un avantage environnemental associé à leur utilisation (Autres mesures d'intervention).





## CÔTES ET OCÉANS SAINS

- ♦ Plan de protection des océans : Mettre en place un système de détection des baleines en temps réel afin de signaler leur présence aux marins et de permettre à ces derniers d'éviter les interactions avec elles, ou de les heurter (Protection des écosystèmes aquatiques).
- ♦ Plan de protection des océans : Mettre en œuvre une stratégie nationale axée sur la prévention et l'enlèvement des navires à l'abandon (Gestion des navires à l'abandon).

### RENFORCER NOS CONNAISSANCES DES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS, DES AMP ET DES PÊCHES

**Afin de soutenir nos travaux dans l'Arctique, accroître nos connaissances des effets potentiels des accidents marins sur l'environnement arctique. Continuer à élaborer des projets de protocoles pour la surveillance des aires marines protégées, à fournir aux décideurs des avis sur les écosystèmes marins et les stressés environnementaux fondés sur des données factuelles, et à améliorer nos connaissances des ressources halieutiques, de leur productivité et des facteurs les affectant afin de soutenir la gestion des pêches durables.**

#### Parcs Canada

- ♦ collaborer avec des ministères fédéraux, des peuples autochtones et des intervenants pour établir les politiques de gestion des aires marines nationales de conservation. Cette mesure aidera le Canada à atteindre ses objectifs liés à la conservation des aires marines
- ♦ continuer de travailler sur un programme pilote national de surveillance qui permettra à l'Agence de mieux comprendre l'état du réseau d'aires marines nationales de conservation et de gérer plus efficacement ces aires

#### Pêches et Océans Canada

- ♦ Effectuer une recherche et une surveillance scientifiques et donner des conseils scientifiques pour soutenir la conservation marine.
- ♦ Plan de protection des océans : Financer des nouveaux investissements en recherche pour les fondations dans les domaines de la science et du savoir local qui feront appel à l'expérience et à l'expertise du milieu scientifique, tant au Canada qu'à l'étranger (Fondations dans les domaines de la science et du savoir local).
- ♦ Plan de protection des océans : Effectuer des recherches pour mieux comprendre le comportement de différents produits pétroliers et hydrocarbures lorsqu'ils sont déversés dans un milieu marin. Cela nécessitera la modélisation de l'océan au moyen de renseignements sur les courants, les vents et les vagues pour permettre aux intervenants de suivre les déversements avec exactitude et de prévoir leur trajectoire (Recherche).

#### Transports Canada, Pêches et Océans Canada

- ♦ Plan de protection des océans : En étroite collaboration avec les collectivités autochtones et côtières, créer un programme pilote de référence afin de mieux comprendre les effets cumulatifs de la navigation sur les écosystèmes côtiers (Collecte de données environnementales de référence et d'étude des effets cumulatifs).

### UTILISER LES LOIS ET LES RÈGLEMENTS POUR PROTÉGER LES CÔTES ET LES OCÉANS

**Mettre en œuvre les lois et les règlements pour protéger les côtes et les océans de la pollution et garantir des pêches durables. À titre d'exemple :**

- ♦ **Mettre en œuvre des règlements en vertu de la [Loi sur les pêches](#) pour réduire les risques provenant des eaux usées et des effluents industriels.**
- ♦ **Améliorer l'application des règlements qui interdisent les rejets de polluants provenant des navires;**
- ♦ **Réglementer l'immersion en mer en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999).**

#### Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ Évaluer et délivrer des permis pour l'immersion en mer et les expéditions en Antarctique. Ces permis sont délivrés conformément à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et à la Loi sur la protection de l'environnement en Antarctique et aux règlements connexes. Les décisions seront fondées sur les renseignements scientifiques et techniques les plus récents et les consultations menées auprès du public et des Autochtones, au besoin.
- ♦ Améliorer les directives à l'intention des demandeurs de permis du Programme sur l'immersion en mer et du programme sur l'Antarctique, y compris l'élaboration d'un ensemble revu de directives de surveillance interne, de stratégies, de politiques et de plans de gestion de sites.
- ♦ Faire progresser la proposition réglementaire visant à désigner les îles Scott comme une réserve nationale de faune marine en 2017.
- ♦ Respecter les obligations internationales du Canada sous le régime de la Convention et du Protocole de Londres afin de prévenir la pollution marine.



## CÔTES ET OCÉANS SAINS

### Transports Canada

- ♦ Établir les cadres juridique et réglementaire par l'entremise de lois nationales et de conventions internationales qui régissent la protection du milieu marin contre la pollution et faire avancer les positions canadiennes relatives à la réduction et à la gestion de la pollution marine des navires à l'échelle mondiale.
- ♦ Contribuer à réduire la pollution causée par les navires en surveillant la conformité des entreprises de transport maritime avec la législation canadienne, telle que la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada, le Programme national de surveillance aérienne, les inspections, les vérifications, la surveillance et l'application de la loi.

### Transports Canada, Pêches et Océans Canada

- ♦ Plan de protection des océans : Renforcer le principe de pollueur-payeur en éliminant la limite de responsabilité par incident de la Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires (Renforcement du principe de pollueur-payeur).

## METTRE EN ŒUVRE DES POLITIQUES POUR LES PÊCHES DURABLES

**Continuer à mettre en œuvre les politiques du Cadre pour la pêche durable du Canada. Le cadre fournit le fondement d'une approche écosystémique de la gestion des pêches.**

### Pêches et Océans Canada

- ♦ Prendre des mesures concrètes pour mettre en œuvre une approche écosystémique pour la gestion des pêches au moyen de la mise en œuvre continue des politiques du Cadre pour la pêche durable concernant les pêches du Canada.
- ♦ Poursuivre l'élaboration des politiques du Cadre pour la pêche durable, au besoin. Pêches et Océans Canada et la Garde côtière canadienne élaborent une politique nationale de surveillance des pêches pour assurer la surveillance adéquate et continue des prises entre les différentes pêches et pour renforcer davantage la gestion des pêches.

## TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES POUR PROTÉGER ET RÉTABLIR LES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS

**Offrir des possibilités de collaboration et travailler avec des partenaires nationaux et internationaux pour protéger et rétablir les écosystèmes côtiers. Cela consistera notamment à :**

- ♦ **faire avancer la Stratégie de transport maritime dans l'Arctique;**
- ♦ **mettre en œuvre l'initiative des corridors de transport maritime du Nord;**
- ♦ **continuer de faire rapport sur la santé de la mer des Salish.**

### Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ Mettre en œuvre les initiatives d'Environnement et Changement climatique Canada qui contribuent au Plan de protection des océans du Canada, comme la planification des interventions fondée sur les risques, les prévisions météorologiques maritimes améliorées et les autres mesures d'intervention, afin de renforcer la prévention des incidents maritimes et les interventions connexes.

### Pêches et Océans Canada

- ♦ Les activités de recherche et de surveillance scientifiques sont menées pour les espèces aquatiques. Ces espèces sont évaluées et les renseignements issus de ces évaluations offrent des conseils scientifiques qui guident la gestion durable des stocks de poissons du Canada.
- ♦ Plan de protection des océans : Mobiliser des peuples autochtones pour savoir comment ils aimeraient voir évoluer les partenariats, quels sont les priorités au sein de leurs communautés et comment travailler ensemble de manière à harmoniser les approches que l'on veut adopter dans les zones géographiques communes (Mobilisation des peuples autochtones).
- ♦ Plan de protection des océans : Installer huit nouveaux radars à l'échelle du pays pour accroître la capacité de la GCC à surveiller et gérer le trafic maritime (Huit nouveaux radars).
- ♦ Plan de protection des océans : Offrir de nouveaux levés marins et de nouvelles cartes électroniques de navigation haute résolution concernant les niveaux d'eau, les marées, les courants, les vents et les conditions d'état de la mer (Meilleurs outils de navigation).
- ♦ Plan de protection des océans : La GCC embauchera davantage de personnel et effectuera davantage d'exercices et d'activités de formation. De plus, elle fera l'achat de nouveaux navires et d'équipement moderne comme des barrières flottantes, des navires d'écrémage et des postes de commandement d'intervention mobiles afin d'améliorer des interventions environnementales (Intervention environnementale améliorée).

- ♦ Plan de protection des océans : Améliorer le rôle de la GCC auxiliaire en offrant aux bénévoles auxiliaires de la Garde côtière canadienne des séances de formation en intervention environnementale en milieux marins au réseau de 4 000 bénévoles auxiliaires partout au Canada afin de mettre à profit ce réseau exhaustif de bénévoles à l'appui des interventions en mer rapides en cas de pollution marine signalée (Améliorer le rôle de la GCC auxiliaire).

### **Transports Canada**

- ♦ Plan de protection des océans : Entreprendre une gestion proactive des navires qui permettra à tous ceux impliqués dans le système de sécurité maritime, c'est-à-dire les gouvernements, les collectivités et les groupes autochtones, de gérer plus efficacement la circulation maritime locale (Gestion proactive des navires).
- ♦ Plan de protection des océans : Financer de nouveaux outils et équipements pour décharger les biens essentiels dans les collectivités du Nord (Ravitaillement plus sécuritaire dans les collectivités de l'Arctique).

### **Transports Canada, Pêches et Océans Canada**

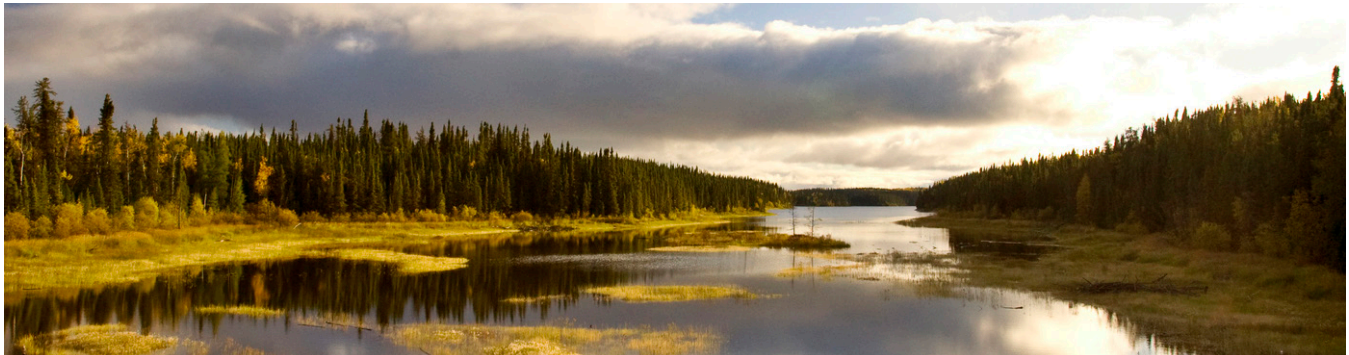
- ♦ Plan de protection des océans : Créer des opportunités pour les communautés autochtones de participer et de jouer un rôle actif en matière de navigation responsable et du système de sécurité maritime (Rôle actif).
- ♦ Plan de protection des océans : Travailler avec les collectivités autochtones et côtières afin de concevoir de nouveaux systèmes et de nouvelles plateformes d'échange d'information qui leur donneront accès en temps réel aux renseignements concernant les activités de transport maritime dans les eaux de leur région (Nouveaux systèmes d'échange d'information).
- ♦ Plan de protection des océans : En s'appuyant sur les leçons tirées du projet pilote de l'Initiative de planification d'intervention localisée qui a déjà eu lieu, une nouvelle initiative sur la planification des interventions basée sur évaluation des risques appuiera l'élaboration d'une approche nationale de planification de l'intervention (Planification régionale des interventions).

# LACS ET COURS D'EAU VIERGES



## OBJECTIF À LONG TERME

**Des lacs et des cours d'eau propres et salubres soutiennent la prospérité économique et le bien-être des Canadiens**



## JALONS À COURT TERME

- ♦ **Lac Érié : D'ici à février 2018, soutenir la réduction des charges de phosphore dans le lac Érié au moyen de l'élaboration de plans d'action nationaux.**  
**Résultat :** Le 4 décembre 2017, les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont terminé leur dernière ronde de consultations sur le plan d'action préliminaire pour réduire les apports de phosphore dans le lac Érié et lutter contre la prolifération d'algues nuisibles.
- ♦ **Rapport sur l'état des Grands Lacs : Diffuser un rapport d'étape sur l'Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs en 2016, et un rapport sur les indicateurs environnementaux sur l'état des Grands Lacs en 2017.**  
**Résultat :** En juin 2017, le Canada et les États Unis ont publié des rapports sur l'état des Grands Lacs pour 2017. Ces rapports contiennent de l'information sur la situation et les tendances dans l'écosystème des Grands Lacs.
- ♦ **Plan d'assainissement des Grands Lacs : Travailler avec la province de l'Ontario, les gouvernements locaux, les Premières Nations, les Métis, les organismes de gestion des bassins versants, d'autres organismes publics locaux, et les membres des collectivités afin de rétablir un total de 81 sites d'utilisations bénéfiques altérées dans toutes les 14 zones préoccupantes restantes, et d'évaluer environ 20 autres sites d'utilisations bénéfiques pour confirmer leur statut altéré.**  
**Résultat :** À date d'octobre 2017, 63 utilisations bénéfiques dans les secteurs préoccupants des Grands Lacs ont été retournées à leur qualité Non altérée depuis le début du programme. Les travaux se poursuivent pour confirmer la situation de 21 utilisations bénéfiques Nécessitant une évaluation approfondie et pour rétablir les 74 autres utilisations bénéfiques altérées.
- ♦ **Région des lacs expérimentaux : Renouveler le financement fédéral à la région des lacs expérimentaux du nord-ouest de l'Ontario, afin de soutenir la recherche scientifique liée aux écosystèmes d'eau douce, notamment les effets des espèces aquatiques envahissantes.**  
**Résultat :** En 2017-2018, nous avons versé 852 641 dollars à l'Institut international du développement durable de la région des lacs expérimentaux, ce qui complète l'investissement de 1,7 million de dollars sur deux ans.
- ♦ **Effluents industriels : Maintenir les taux de conformité élevés avec les règlements de la [Loi sur les pêches](#) pour réduire les risques des effluents des mines de métaux et des pâtes et papiers.**  
**Résultat :** De nouvelles données révèlent que le taux de conformité au *Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers* est demeuré très élevé en 2015, d'après l'information fournie par l'industrie. Les essais de toxicité avaient un taux de conformité aux normes réglementaires de 97,6 %, tandis que les essais sur la demande biochimique en oxygène et le total des solides en suspension étaient conformes aux normes réglementaires dans 99,9 % des cas.



# LACS ET COURS D'EAU VIERGES

## MESURES MINISTÉRIELLES

### TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES SUR LA QUALITÉ DE L'EAU ET LA SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES

Afin d'améliorer la qualité de l'eau et de rétablir les écosystèmes, collaborer avec les autres gouvernements, les peuples autochtones et les intervenants régionaux pour réduire le phosphore dans le lac Winnipeg et les Grands Lacs dans le cadre de mécanismes tels que :

- Le Protocole d'entente Canada-Manitoba portant sur le lac Winnipeg et le bassin du lac Winnipeg;
- l'Accord Canada-É.-U sur la qualité de l'eau des Grands Lac;
- l'Accord Canada-Ontario.

Diriger et coordonner la mise en œuvre du Plan d'action Saint-Laurent 2011–2026, y compris faire rapport sur les résultats d'environ 50 projets conjoints entre les gouvernements du Canada et le Québec.

Travailler avec les partenaires afin d'achever la mise en œuvre des Plans d'assainissement visant à nettoyer et à restaurer les utilisations bénéfiques dans cinq zones préoccupantes —la baie Nipigon, le havre Peninsula, la rivière Niagara, la baie de Quinte, et le fleuve Saint-Laurent (Cornwall)—d'ici à décembre 2019.

### Environnement et Changement climatique Canada

- Travailler pour protéger l'eau douce et les écosystèmes prioritaires du Canada, y compris les Grands Lacs, le fleuve Saint Laurent, le lac Winnipeg et d'autres bassins de grands cours d'eau dans les écosystèmes de l'Atlantique, de l'Ouest et du Nord, par des outils scientifiques et réglementaires fiables et en collaboration avec les Autochtones et d'autres partenaires de partout au Canada.
- Collaborer avec des partenaires pour conserver et améliorer l'écosystème du Saint Laurent et maintenir et rétablir ses utilisations par l'Entente Canada-Québec 2011 à 2026.
- Établir des partenariats et travailler en collaboration avec les partenaires afin de réaliser les priorités des programmes pour les Initiatives des écosystèmes du Canada atlantique et l'Initiative du golfe du Maine afin de favoriser la durabilité à long terme des écosystèmes d'eau douce et côtiers dans ces écosystèmes ciblés.
- Fournir des informations et des données ainsi que de l'expertise aux conseils nationaux et internationaux de gestion de l'eau pour appuyer la collaboration du Canada avec les provinces, par des ententes, et avec les États Unis, par l'entremise de la Commission mixte internationale, en vue de réglementer les lacs et les bassins de rivières, comme le lac Ontario, le lac Supérieur, le bassin du fleuve Mackenzie et le bassin versant du Pacifique. Cette mesure englobe la participation aux études ciblées visant à améliorer la gestion de l'eau intergouvernementale.

### Ressources naturelles Canada

- En tenant compte d'éléments à l'échelle du paysage, évaluer les influences de l'aménagement forestier et d'autres perturbations de la biodiversité forestière, aquatique et écosystémique avec l'aide d'universitaires et de partenaires des gouvernements provinciaux et de l'industrie.
- Élaborer et en mettant à l'essai des indicateurs efficaces et rentables de la durabilité biophysique.
- Peaufiner les outils de télédétection et ceux permettant de dresser l'inventaire forestier afin d'évaluer les habitats terrestres et aquatiques essentiels.
- Effectuer des recherches afin de mieux comprendre le potentiel de risque, notamment de remobilisation, des métaux dans les écosystèmes lacustres et fluviaux dans le contexte des changements climatiques.
- Développer des technologies spatiales (par exemple, télédétection) et des méthodes de modélisation prévisionnelles qui permettront de procéder à une évaluation quantitative des ressources d'eau souterraine.
- Finir de mettre en place le réseau hydro national en créant et en maintenant des données ouvertes transfrontalières sur les bassins et sous-bassins hydrographiques qui pourront être utilisées par les organismes des deux côtés de la frontière canado-américaine.

### FOURNIR UN SOUTIEN EN ESPÈCES ET UN FINANCEMENT POUR LES PROJETS

- **Soutenir les projets afin d'améliorer la qualité de l'eau et d'aider à rétablir les écosystèmes dans le lac Simcoe et le sud-est de la baie Georgienne, les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent et le bassin du lac Winnipeg. La mise en œuvre prioritaires visera :**
  - à réduire les apports en phosphore;
  - à conserver l'habitat et les espèces aquatiques;
  - à accroître la capacité de recherche et de surveillance essentielle à la restauration des bassins hydrographiques.



## LACS ET COURS D'EAU VIERGES

### Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ Financer des projets par des Initiatives des écosystèmes du Canada atlantique pour améliorer la qualité de l'eau, conserver la biodiversité et améliorer la capacité d'adaptation aux changements climatiques. Une approche écosystémique générale sera adoptée à l'appui des priorités ministérielles. D'autres projets comprendront une sensibilisation ciblée pour solliciter un plus grand nombre de propositions tenant compte des répercussions des changements climatiques, ainsi que la consultation des gouvernements et des collectivités autochtones.
- ♦ Attribuer du financement par subventions et contributions en 2017-2018 par l'entremise de l'Initiative du golfe du Maine. Quatre projets collaboratifs et fondés sur la science se poursuivront en 2017-2018, tout comme les initiatives de collaboration en cours entre Environnement et Changement climatique Canada et d'autres partenaires clés.
- ♦ Par son programme ÉcoAction axé sur la présentation de demandes, le Ministère offrira 50 % du soutien financier à des organismes à but non lucratif et non gouvernementaux pour la réalisation de projets locaux qui cadrent avec les priorités ministérielles (croissance propre et changements climatiques, air et eau propres dans la nature).
- ♦ Appliquer les paiements reçus par le Fonds pour dommages à l'environnement pour régler les dommages environnementaux et entreprendre des recherches qui augmentent la capacité du gouvernement du Canada de remettre en état les milieux endommagés.

### Pêches et Océans Canada

- ♦ Mener des activités de surveillance, de recherche scientifique et d'appui dans la région des lacs expérimentaux dans le nord-ouest de l'Ontario.

## MIEUX COMPRENDRE LES ÉCOSYSTÈMES DES LACS ET DES COURS D'EAU

**Mener des recherches et des analyses scientifiques pour mieux comprendre les écosystèmes des lacs et des cours d'eau, surveiller leur santé, et fournir des informations pour soutenir la prise de décisions des intervenants et aider les Canadiens à suivre l'état des lacs et des cours d'eau. À titre d'exemple, des rapports seront diffusés sur :**

- ♦ **l'état des indicateurs environnementaux des Grands Lacs (en 2017, et tous les trois ans par la suite);**
- ♦ **les Plans d'aménagement panlacustres (lac Huron en 2016, lac Ontario en 2017, et lac Érié en 2018);**
- ♦ **la science des eaux souterraines;**
- ♦ **l'état du fleuve Saint-Laurent (en 2019);**
- ♦ **le lac Winnipeg (2018).**

### Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ Fournir une analyse, une orientation et des conseils de nature économique aux chefs de programmes; élaborer et fournir des modèles économiques afin de tenir compte des effets environnementaux dans le processus décisionnel.
- ♦ Mener des études ciblées et d'exécuter des programmes nationaux de surveillance de la qualité de l'eau sur le plan des produits chimiques pour éclairer la prise de décision concernant la préservation et la protection de la qualité de l'eau douce au Canada.
- ♦ Fournir des données scientifiques liées à la qualité de l'eau, aux sédiments et aux ressources biologiques dans le cadre des travaux liés au Programme de suivi de l'état du Saint Laurent.
- ♦ Concentrer les efforts scientifiques afin de comprendre, de suivre et de fournir de manière proactive des renseignements sur la qualité et la quantité d'eau en ce qui concerne les ressources d'eau douce du Canada.
- ♦ Surveiller les caractéristiques physiques, chimiques et biologiques/écosystémiques des eaux relevant du gouvernement fédéral, y compris les eaux frontalières du Canada.
- ♦ Fournir des renseignements sur la quantité d'eau dont la qualité est assurée (débit et niveau des rivières) à diverses parties prenantes pour les aider dans la gestion de l'eau, la planification et le processus décisionnel connexe.

### Ressources naturelles Canada

- ♦ Cartographier le système aquifère de la région du sud de l'Ontario afin d'évaluer la contribution des ressources d'eau souterraine au système des Grands Lacs et de soutenir ainsi la gestion des ressources d'eau.
- ♦ Élaborer des normes de gestion des données sur les ressources d'eau souterraine de calibre internationale afin d'améliorer l'interopérabilité des jeux de données.
- ♦ Mener des projets de recherche afin d'évaluer le rôle des facteurs modificateurs sur le sort et l'effet des métaux issus des résidus miniers rejetés réglementés dans les écosystèmes lacustres et fluviaux au Canada.





## LACS ET COURS D'EAU VIERGES

### UTILISER LES LOIS ET LES RÈGLEMENTS POUR PROTÉGER LES ÉCOSYSTÈMES LACUSTRES ET FLUVIAUX

Mettre en œuvre les lois et les règlements qui protègent les écosystèmes lacustres et fluviaux de la pollution et d'autres menaces. Par exemple :

- ♦ Mettre en œuvre les règlements en vertu de la [Loi sur les pêches](#) pour réduire les risques provenant des eaux usées et des effluents industriels;
- ♦ Mettre en œuvre et faire respecter les dispositions relatives aux espèces envahissantes introduite par un navire dans l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs;
- ♦ Surveiller la conformité des dispositions sur les espèces envahissantes dans la législation canadienne, telle que la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#)

#### Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ Administrer et promouvoir la conformité aux dispositions suivantes :
  - les dispositions sur la prévention de la pollution de la Loi sur les pêches; ses règlements associés, dont le Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées, le Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers (REFPP) et le Règlement sur les effluents des mines de métaux (REMM);
  - les exigences du suivi des effets sur l'environnement en vertu du REFPP et du REMM;
  - le Règlement sur les activités de recherche dans la Région des lacs expérimentaux.

#### Ressources naturelles Canada

- ♦ Apporter des preuves scientifiques afin d'améliorer le Règlement sur les effluents des mines de métaux pour qu'il soit pertinent sur le plan de l'environnement.
- ♦ Mettre au point une méthode pour évaluer la classification du risque aquatique que posent les métaux et leurs composés.

#### Transports Canada

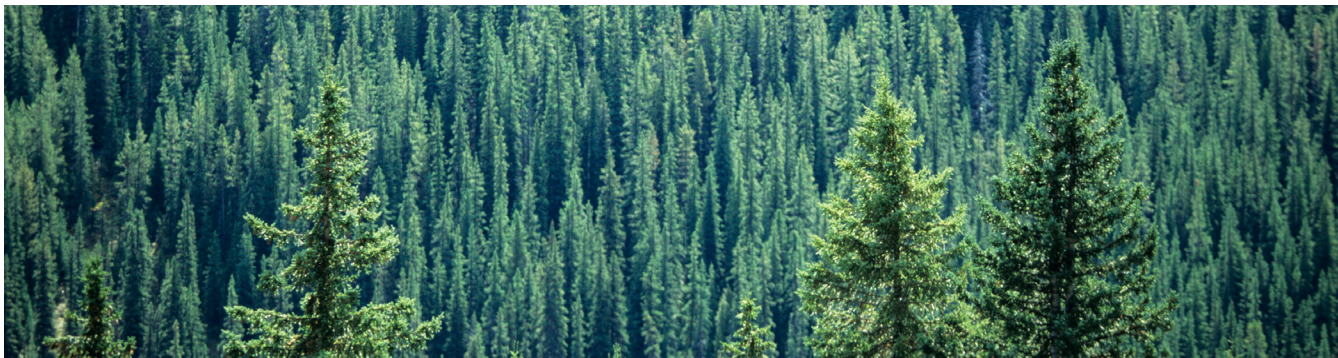
- ♦ Mettre à jour le cadre réglementaire pour la protection de l'environnement marin face à l'introduction et à la propagation d'espèces aquatiques envahissantes par les navires, notamment les dispositions pertinentes de l'annexe V de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.
- ♦ Contribuer à la réduction des effets nuisibles des espèces aquatiques envahissantes dus aux navires en surveillant la conformité des sociétés et des navires de transport maritime aux dispositions relatives aux espèces envahissantes de la législation canadienne, comme la Loi sur la marine marchande du Canada, 2001, y compris la collaboration pour la mise en application des lois avec les États-Unis conformément à l'annexe V de l'Accord de 2012 sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

# TERRES ET FORÊTS GÉRÉES DE FAÇON DURABLE



## OBJECTIF À LONG TERME

Les terres et les forêts soutiennent la biodiversité et fournissent divers services écosystémiques pour les générations à venir



## JALONS À COURT TERME

- ♦ Aires protégées de conservation : D'ici à 2018, en collaboration avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones et les intervenants, élaborer et commencer à mettre en œuvre une feuille de route en vue de conserver au moins 17 % de la zone terrestre du Canada

**Résultat** : Nous continuons à collaborer avec les gouvernements des provinces et des territoires afin d'atteindre notre cible de conservation de 17 % des zones sèches et des eaux intérieures du Canada. Un comité consultatif national et un Cercle d'experts autochtones ont été mis en place; ils sont en train de rédiger des recommandations et des options.

- ♦ Nouveau parc national : D'ici à 2017, en collaboration avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les peuples autochtones, créer un nouveau parc national : la réserve du parc national Thaidene Néné, afin de représenter la région naturelle des Bas Plateaux boréaux du Nord Ouest

**Résultat** : [Le rapport final sur les consultations](#) provenant des réunions publiques sur la réserve de parc national Thaidene Néné a été publié. Les négociations avec le gouvernement des Territoires du nord-ouest, les Premières Nations Lutsël K'e Dene et les Nations Métis des Territoires du nord-ouest progressent et toutes les parties travaillent vers la signature d'accords d'établissement au printemps ou à l'été 2018.

## MESURES MINISTÉRIELLES

### MIEUX COMPRENDRE LES TERRES ET LES FORÊTS

Mener des recherches scientifiques afin de mieux comprendre les aires protégées et les forêts aménagées pour soutenir la prise de décisions, y compris les plans d'aménagement des forêts. Cela inclura :

- ♦ de peaufiner notre modèle du bilan du carbone;
- ♦ d'évaluer la valeur des services écosystémiques et du capital naturel;
- ♦ d'élaborer des infrastructures statistiques sur la couverture terrestre et l'utilisation des terres, afin de surveiller les changements dans l'étendue des principaux types d'écosystèmes, y compris les zones perturbées par les incendies, les organismes nuisibles et les espèces exotiques envahissantes.



# TERRES ET FORÊTS GÉRÉES DE FAÇON DURABLE

## Environnement et Changement climatique Canada

- Dresser l'inventaire des terres conservées pour appuyer une approche plurispécifique à la conservation et pour exécuter l'initiative « Inventorier en totalité les aires protégées du Canada ».
- Tenir à jour et améliorer le Système de rapport et de suivi pour les aires de conservation en collaboration avec le Conseil canadien des aires écologiques et à l'aide de la base de données sur les terres de conservation privées d'Environnement et Changement climatique Canada; permettre le suivi des gains réalisés vers les objectifs canadiens pour la biodiversité d'ici 2020 et de la Stratégie fédérale de développement durable.
- Tenir à jour et améliorer la base de données intégrée de l'Initiative de gestion des connaissances géospatiales du Service canadien de la faune pour assurer l'accessibilité des données géoréférencées pour la planification et la mise en œuvre de la conservation.
- Élaborer un indicateur de l'étendue des milieux humides dans le programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement, y compris une méthode pour les indicateurs de la vitesse et de l'intensité des changements dans les milieux humides. Environnement et Changement climatique Canada fournira une analyse des données statistiques exactes et pertinentes relatives aux milieux humides ainsi que des ensembles de données géospatiales.

## Ressources naturelles Canada

- Peaufiner le modèle du bilan du carbone et en l'utilisant pour produire des estimations annuelles des émissions de GES et des absorptions liées aux forêts au Canada.
- Fournir aux gestionnaires forestiers des indicateurs et des ensembles d'outils fondés sur des preuves scientifiques prêts à utiliser.
- Soutenir des stratégies d'intervention préventive de lutte contre les ravageurs forestiers.
- Évaluer les stratégies de remise en état et les scénarios de désaffectation afin de déterminer le rendement environnemental des sites de gestion des résidus des mines restaurées au Canada.

## UTILISER LES LOIS ET LES RÈGLEMENTS POUR GÉRER LA PROPAGATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

**Élaborer et mettre en œuvre des options réglementaires concernant les nouveaux végétaux envahissants et ravageurs ainsi que leurs voies d'invasion.**

### Agence canadienne d'inspection des aliments

- Mener des activités pour promouvoir et vérifier le respect des exigences phytosanitaires visant les produits canadiens et importés, y compris l'inspection des marchandises et des installations et la vérification des programmes de diversification de la prestation de services.
- Élaborer et mettre en œuvre des options réglementaires concernant les nouveaux végétaux envahissants et ravageurs ainsi que leurs voies d'invasion.
- Consulter la population canadienne au sujet des options réglementaires concernant les nouveaux végétaux envahissants et ravageurs ainsi que leurs voies d'invasion.

## Ressources naturelles Canada

- Développer des solutions et des outils fondés sur la science afin de mieux détecter la propagation d'espèces exotiques envahissantes, de la ralentir et d'en réduire les effets néfastes, notamment en travaillant en partenariat avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour élaborer des normes visant les emballages en bois ainsi que des mesures de contrôle pour gérer les espèces envahissantes connues et nouvelles.

## RENFORCER LES CAPACITÉS ET FOURNIR UN SOUTIEN

**Renforcer les capacités en fournissant un soutien et un financement en nature afin d'accroître la participation des collectivités autochtones au secteur forestier canadien, administrer le programme des dons écologiques, mettre en œuvre le programme de conservation des aires naturelles, et mettre en œuvre le Fonds national de conservation des milieux humides.**

**Soutenir les initiatives de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans les forêts des provinces atlantiques et du Québec, afin de réduire ses effets négatifs et de créer des possibilités de développement économique dans la région.**

### Agence de promotion économique du Canada atlantique

- En 2017-2018, appuyer les mesures d'intervention visant à prévenir la propagation de la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans les forêts des Provinces de l'Atlantique.



# TERRES ET FORÊTS GÉRÉES DE FAÇON DURABLE

## Développement économique Canada pour les régions du Québec

- ♦ Faire la prestation au Québec de l'initiative de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans les forêts afin de réduire ses effets négatifs et de créer des possibilités de développement économique dans les différentes régions.

## Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ Élaborer des plans de gestion et une stratégie de réserves nationales de faune au Nunavut dans le cadre de l'Entente-cadre renouvelée de sept ans sur les répercussions et les avantages pour les Inuits, signée en avril 2016.
- ♦ Consulter les Premières Nations et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en ce qui concerne la conservation à long terme d'autres sites.
- ♦ Faire des progrès dans le remplacement officiel des noms actuels des aires protégées dans le nord par des noms autochtones.

## Ministère des Finances Canada

- ♦ Maintenir les incitatifs pour la protection de terres écosensibles du Canada, y compris les habitats utilisés par les espèces en péril, par de l'aide fiscale pour les dons de terres écosensibles sous le Programme de dons écologiques et la protection continue des terres qui ont été données.
- ♦ Appuyer l'adoption par le Parlement des mesures de dons écologiques dans le budget de 2017.

## Ressources naturelles Canada

- ♦ En collaborant avec les provinces et territoires, l'industrie et les partenaires internationaux, mettre au point et offrir des solutions reposant sur des données scientifiques afin d'aider les collectivités tributaires des forêts à réduire le nombre de feux. Le partage des ressources dans le cadre de collaborations internationales en gestion des feux permettra de faire progresser les moyens de lutte contre les feux à la disposition des organismes de gestion des incendies et des premiers intervenants. Les possibilités de partage des connaissances comprennent :
  - le Centre interservices des feux de forêt du Canada,
  - la Stratégie canadienne en matière de feux de forêt du Conseil canadien des ministres des forêts.
- ♦ Fournir un soutien financier et technique aux collectivités et organisations autochtones afin d'accroître leur participation dans le secteur forestier du Canada.
- ♦ Élaborer un cadre de la bioéconomie forestière avec les provinces et les territoires, qui énonce le type d'actions concertées requises pour créer les conditions favorables à la recherche et à l'investissement afin d'améliorer la croissance et la compétitivité des activités émergentes liées à la bioéconomie au Canada.

## Technologies du développement durable Canada

- ♦ Mettre en œuvre le Fonds de technologies du DD

## CONSERVER LES ESPACES NATURELS

**Créer de nouvelles aires protégées dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et dans les régions non représentées.**

**Gérer les parcs nationaux, les aires nationales de faune et les sanctuaires d'oiseaux migrateurs afin de contribuer à la conservation de la biodiversité.**

## Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ Continuer à enrichir et à faire progresser le [Programme des dons écologiques](#) en mettant l'accent sur l'augmentation de la superficie des terres écosensibles ou des dons de droits fonciers par des Canadiens.
- ♦ Gérer et élargir le réseau d'aires protégées d'Environnement et Changement climatique Canada. Faire progresser la proposition visant la désignation de la réserve nationale de faune en milieu marin des Îles Scott en 2017. La proposition de désignation de la réserve nationale de faune d'Edézhzié est présentée avant 2020. Des progrès seront réalisés dans la conservation de l'habitat des prairies en Saskatchewan en 2017-2018.
- ♦ Mettre en œuvre les conditions de l'Entente-cadre renouvelée sur les répercussions et les avantages pour les Inuits en ce qui concerne les aires de conservation d'Environnement et Changement climatique Canada dans la région du Nunavut avec les parties inuites de l'Entente-cadre.
- ♦ Continuer à appuyer les projets de rétablissement et d'amélioration des milieux humides sur le terrain au Canada au moyen du Fonds national de conservation des milieux humides.



## TERRES ET FORÊTS GÉRÉES DE FAÇON DURABLE

### Parcs Canada

- Confirmer la limite définitive et négocier les ententes d'établissement nécessaires avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et la Première Nation des Dénés Lutsel K'e. L'Agence devra aussi négocier une entente sur les répercussions et les avantages avec la Nation des Métis des Territoires du Nord-Ouest qui mènera à l'établissement, au développement et à l'exploitation d'une réserve de parc national dans la région de Thaidene Néné, dans le bras oriental du Grand lac des Esclaves aux Territoires du Nord-Ouest.
- Faire avancer l'évaluation de faisabilité liée à une proposition de parc national dans la région d'Interlake faisant partie de la région naturelle des basses terres du Manitoba, dans le réseau des parcs nationaux.
- Poursuivre la surveillance de l'intégrité écologique des écosystèmes de parc, la restauration des écosystèmes altérés et le rétablissement des espèces en péril grâce au Programme national de conservation et de restauration et à d'autres initiatives axées sur les parcs. En tout, 13 grands projets, de Terra-Nova (Terre-Neuve-et-Labrador) à Gwaii Haanas (Colombie-Britannique), sont axés sur la restauration de terres et de forêts d'ici 2019. Trois autres projets commenceront en 2017.

### TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

**Offrir des possibilités de collaboration avec les intervenants, les collectivités et les organisations autochtones, et travailler avec les partenaires nationaux et internationaux afin de mettre en œuvre des initiatives conjointes. Gérer les risques pour les secteurs des ressources naturelles, les infrastructures et la santé humaine, en fournissant des connaissances scientifiques dans le cadre du programme national de lutte contre les ravageurs forestiers.**

### Environnement et Changement climatique Canada

- Maintenir des partenariats de collaboration solides avec les organisations internationales, fédérales, provinciales, autochtones et non gouvernementales et des personnes pour protéger, améliorer et/ou rétablir l'habitat pour améliorer la survie des oiseaux migrateurs et des espèces en péril au moyen de programmes d'intendance de l'habitat.
- Continuer à travailler avec Conservation de la nature Canada pour exécuter les priorités du gouvernement au moyen du Programme de conservation des zones naturelles.
- Collaborer avec Parcs Canada, Alberta Environment and Parks, le Conseil canadien des parcs, d'autres groupes municipaux, provinciaux ou territoriaux, groupes autochtones et groupes de parties prenantes pour élaborer un plan national pour les aires conservées et protégées, ainsi qu'un moyen d'atteindre l'objectif 1 du Canada en matière de biodiversité (conserver au moins 17 % des aires terrestres et des eaux intérieures du Canada d'ici 2020.)
- En ce qui concerne En route vers l'objectif 1 du Canada, terminer les préparations pour présenter la recommandation du Comité consultatif national aux ministres en mars 2018; participer à la mise en œuvre des mesures ministérielles visant à atteindre l'objectif 1 d'ici 2020.

### Ressources naturelles Canada

- Travailler en collaboration avec les organismes provinciaux, territoriaux et fédéraux (par exemple, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Sécurité publique Canada) ainsi que les collectivités autochtones pour mettre en œuvre et faire progresser les stratégies de lutte contre les feux de forêt et les ravageurs forestiers.

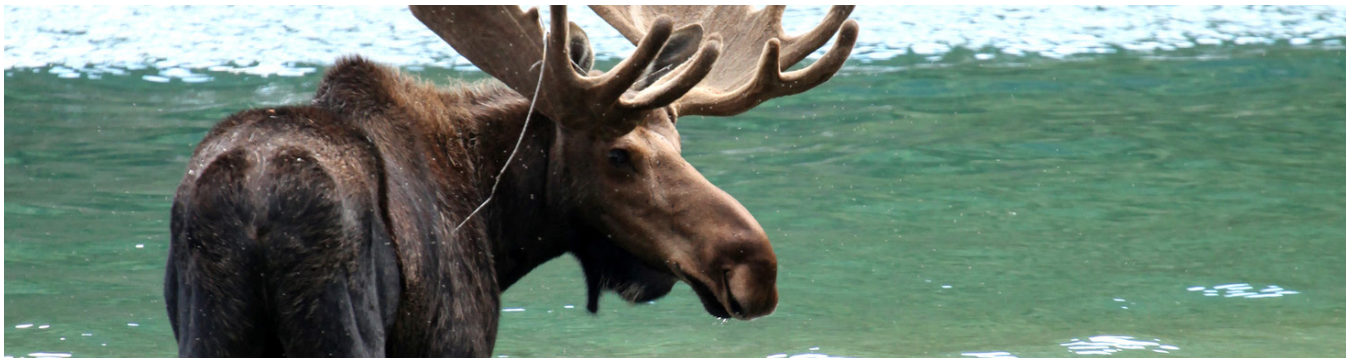


# POPULATIONS D'ESPÈCES SAUVAGES EN SANTÉ



## OBJECTIF À LONG TERME

Toutes les espèces ont des populations saines et viables



## JALONS À COURT TERME

- ♦ **Espèces inscrites : D'ici à 2018, les espèces en péril admissibles ont été examinées en vue de leur inscription sur la liste.**  
**Résultat :** En 2017, nous avons ajouté au total 35 nouvelles espèces terrestres et aquatiques à l'annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril, et reclassifié 19 espèces dans une autre catégorie de risque. De plus, l'inscription de 21 nouvelles espèces terrestres et la reclassification de 23 espèces terrestres dans une autre catégorie de risque ont été proposées.

## MESURES MINISTÉRIELLES

### UTILISER LES LOIS ET LES RÈGLEMENTS POUR PROTÉGER LES ESPÈCES EN PÉRIL EST LES OISEAUX MIGRATEURS

Mettre en œuvre les lois et les règlements, par exemple, en :

- ♦ **Élaborant des stratégies de rétablissement et des plans d'action pour les espèces en péril en vertu de la [Loi sur les espèces en péril](#)**
- ♦ **Protégeant, d'ici à mars 2018, les lieux patrimoniaux où l'on trouve trois ou plusieurs espèces en péril, et en soutenant des activités susceptibles d'avoir un effet sur les espèces en péril;**
- ♦ **En faisant la promotion de la [Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs](#);**
- ♦ **En modifiant le Règlement sur les oiseaux migrateurs.**

### Défense nationale

- ♦ Approuver les plans de travail sur les espèces en péril dans toutes les bases et escadres d'ici le 31 mars 2019.

### Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ Fournir une analyse économique de premier plan à l'appui de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs et de ses règlements d'application.
- ♦ Collaborer avec des partenaires à l'échelle nationale et internationale pour protéger les espèces en voie de disparition qui font l'objet d'un commerce afin de respecter nos obligations en application de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), et mettre en œuvre la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial.





## POPULATIONS D'ESPÈCES SAUVAGES EN SANTÉ

- Collaborer avec des partenaires à l'échelle nationale et internationale pour conserver les oiseaux migrateurs et leur habitat et mettre en œuvre la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs. Le Ministère continuera de surveiller la situation des oiseaux migrateurs et de leur habitat et de mener des recherches à ce sujet.
- Conserver la biodiversité et mettre en œuvre la Loi sur les espèces en péril et la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs au Canada par l'entremise d'une planification et de mesures de conservation coopératives, collaboratives et adaptatives avec les partenaires les mieux positionnés et appuyer l'utilisation d'outils d'intendance non réglementaires au besoin.

### Parcs Canada

- Rétablir les espèces en péril (selon un ordre de priorité) grâce au Programme de conservation et de restauration.
- Faire des plans d'action pour les parcs nationaux restants où il y a au moins trois espèces en péril (réserve de parc national Pacific Rim, parc national et lieu historique national Kejimikujik, parc national Pukaswa, et parcs nationaux Banff, Jasper, Yoho, Kootenay et des Lacs-Waterton).

### Pêches et Océans Canada

- Fournir des avis scientifiques et des renseignements à l'appui de l'évaluation, de l'inscription à la liste et de la planification des mesures de rétablissement des espèces en vertu de la Loi sur les espèces en péril.

## UTILISER LES LOIS ET LES RÈGLEMENTS POUR CONTRÔLER LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

**Élaborer et mettre en œuvre un cadre d'analyse des risques et une approche des parcours de la réglementation des espèces exotiques envahissantes au Canada. Prévenir l'introduction et la propagation rapide des espèces envahissantes et des maladies au Canada par voie terrestre, aérienne et maritime.**

### Agence des services frontaliers du Canada

- L'Agence des services frontaliers du Canada travaille en collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments à améliorer l'interception des ravageurs forestiers vivants dans des matériaux d'emballage en bois et à assurer le respect, à la frontière, des lois et des règlements de l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui concernent la santé des végétaux et des animaux.
- L'Agence des services frontaliers du Canada travaille avec Pêches et Océans Canada et les provinces canadiennes afin de prévenir l'entrée au Canada d'espèces aquatiques envahissantes, telles que la carpe asiatique et la moule zébrée, et avec Environnement et Changement climatique Canada pour prévenir l'introduction au Canada d'animaux terrestres envahissants et de maladies de la faune.

## TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES POUR PROTÉGER LES ESPÈCES ET LEURS HABITATS

**Travailler avec les autres niveaux de gouvernement et d'autres partenaires pour protéger les espèces en péril et leurs habitats, en mettant l'accent sur une action intégrée sur les paysages qui sont prioritaires en raison de la valeur de leur biodiversité.**

**Travailler avec les partenaires pour accroître la conservation des espèces en péril sur le terrain grâce à des mesures d'intendance ciblées, et pour coordonner la réponse du gouvernement à la Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes adoptée en 2004.**

### Environnement et Changement climatique Canada

- Collaborer avec des partenaires pour terminer un plan de gestion en vertu de la Loi sur les espèces en péril pour l'ours blanc. Travailler également avec des partenaires internationaux pour mettre en œuvre le Plan d'action circumpolaire pour l'ours blanc, conformément à l'Accord de 1973 sur la conservation des ours blancs.
- Viser à permettre la mise en œuvre de stratégies requises pour des Régions de conservation des oiseaux. Cette mise en œuvre demandera de trouver des mécanismes et d'établir des partenariats afin de diffuser les renseignements accessibles dans les stratégies requises pour des Régions de conservation des oiseaux.
- Appuyer la mise en œuvre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine au Canada au moyen de partenariats de collaboration au plan conjoint des habitats, qui met l'accent sur la conservation et le rétablissement des milieux humides et des hautes terres associées dans les paysages prioritaires pour la sauvagine migratrice.
- Collaborer avec des parties prenantes et des partenaires autochtones du pays par l'entremise de divers organismes consultatifs mandatés et habilités par la Loi sur les espèces en péril, notamment le Comité consultatif sur les espèces en péril, le Conseil autochtone national sur les espèces en péril et le Comité consultatif des Premières Nations sur les espèces en péril, afin de protéger les espèces et leur habitat.



## POPULATIONS D'ESPÈCES SAUVAGES EN SANTÉ

### Pêches et Océans Canada

- ♦ Publier des documents de rétablissement ou de gestion dans le Registre public des espèces en péril accessible au public.
- ♦ Identifier les habitats essentiels, partiellement ou en totalité, dans les documents de rétablissement.

## RENFORCER LA CAPACITÉ DES PARTENAIRES ET PROMOUVOIR L'ÉDUCATION

**Work with international partners to protect and conserve species at risk and fulfill Canada's obligations under international agreements.**

### Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ Renforcer la capacité des partenaires à protéger, conserver et rétablir les espèces et leur habitat — par exemple :
  - le Programme d'intendance de l'habitat fera participer les Canadiens aux mesures de conservation qui profitent aux espèces sauvages;
  - le Fonds autochtone pour les espèces en péril soutient la participation des peuples autochtones aux activités de conservation.
- ♦ Fournir des analyses, une orientation et des conseils d'ordre économique et élaborer des modèles économiques.
- ♦ Fournir du financement par le Programme d'intendance de l'habitat pour contribuer au rétablissement d'espèces en voie de disparition, menacées et autres espèces en péril et pour empêcher d'autres espèces de devenir préoccupantes sur le plan de la conservation. Cette mesure englobera la participation des Canadiens de tous les milieux aux mesures de conservation bénéfiques pour les espèces sauvages.
- ♦ Fournir du financement par le Fonds autochtone pour les espèces en péril pour soutenir la capacité des Autochtones à participer activement au rétablissement d'espèces en voie de disparition, menacées et autres espèces en péril et pour empêcher d'autres espèces de devenir préoccupantes sur le plan de la conservation.

## RESPECTER NOS ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX LIÉS AUX ESPÈCES SAUVAGES

**Travailler avec les partenaires internationaux pour protéger et conserver les espèces en péril et remplir les obligations du Canada en vertu des accords internationaux.**

### Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ Entreprendre des mesures internationales pour la conservation des oiseaux migrateurs (sous l'égide de la Commission de coopération environnementale), et réaliser des projets pour la conservation des oiseaux de mer au Chili (en vertu de l'Accord de coopération environnementale Canada-Chili) ainsi que pour la surveillance des oiseaux de rivage au Panama (en vertu de l'Accord sur l'environnement entre le Canada et le Panama).
- ♦ Continuer à coordonner la participation du Canada avec celle des États Unis et du Mexique dans le Comité trilatéral sur la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes, et appuyer le groupe de travail trilatéral pour veiller à la conservation du phénomène de migration du monarque, conformément à l'engagement pris au Sommet des leaders nord-américains de 2016.
- ♦ Assurer un suivi et coordonner les mesures à l'appui de la Stratégie canadienne de la biodiversité, et les initiatives visant à faire progresser les Buts et objectifs canadiens pour la biodiversité d'ici 2020, notamment au moyen de la mise en œuvre des mesures convenues par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la conservation, de la faune et de la biodiversité, et au moyen de la participation active et de la direction des délégations canadiennes aux réunions internationales à l'appui de la biodiversité.
- ♦ Participer avec les partenaires nationaux et internationaux à la mise en œuvre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et à la Convention de Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale afin de contribuer à la conservation des milieux humides au Canada.
- ♦ Mettre en œuvre la Convention de Ramsar au Canada afin de favoriser l'utilisation judicieuse des milieux humides et d'appuyer les partenaires pour la désignation de tout nouveau site Ramsar proposé.

# EAU POTABLE



## OBJECTIF À LONG TERME

Tous les Canadiens ont accès à une eau potable et, en particulier, les défis importants auxquels les collectivités autochtones font face sont résolus



## JALONS À COURT TERME

- ♦ Avis concernant la qualité de l'eau potable : Sur les 77 avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable touchant les systèmes de distribution d'eau potable des Premières Nations qui bénéficient du soutien financier d'Affaires autochtones et du Nord Canada au mois d'avril 2016, 30 (40 %) doivent avoir été résolus d'ici au 31 mars 2018.

**Résultat** : Au 30 novembre 2017, on recensait 68 avis à long terme sur la qualité de l'eau potable touchant les services publics qui bénéficient d'une aide financière du ministère des Services aux Autochtones dans 45 collectivités des Premières Nations.

## MESURES MINISTÉRIELLES

### FURNIR UN SOUTIEN AUX SERVICES D'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES

Grâce à un financement et à une aide financière en nature, permettre la prestation de services d'eau potable et d'eaux usées dans les collectivités des Premières Nations, en commençant par les systèmes d'eau et d'eaux usées présentant le plus de risques. Le financement garantira également l'accès permanent dans les réserves à un surveillant formé en qualité de l'eau ou à un agent en santé environnementale. Cela nous permettra :

- ♦ De faire passer de 27 % en 2011 à 65 % d'ici au 31 mars 2019 le pourcentage de systèmes d'eau potable dans les réserves présentant de faibles taux de risques.
- ♦ De faire passer de 35 % en 2011 à 65 % d'ici au 31 mars 2019, le pourcentage de systèmes d'eaux usées dans les réserves présentant de faibles taux de risques.

### Santé Canada

- Appuyer toutes les collectivités des Premières Nations afin de s'assurer qu'elles aient un accès permanent à un contrôleur communautaire de la qualité de l'eau potable ou à un agent d'hygiène du milieu qualifié qui prélèvera des échantillons et effectuera des analyses d'eau potable pour de possibles contaminations bactériennes.



## EAU POTABLE

### TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

**Soutenir les collectivités des Premières Nations dans la surveillance continue de la qualité de l'eau dans les réserves. Cela inclut de travailler avec les provinces et les territoires afin d'élaborer et mettre à jour des lignes directrices/documents d'orientation nationaux sur la qualité de l'eau axés sur la santé.**

#### Affaires autochtones et du Nord Canada

- Fournir du financement et des conseils aux collectivités des Premières Nations relativement à la planification, à l'approvisionnement, à la conception, à la construction, à la mise en service, à l'exploitation et à l'entretien des systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées.
- Aider les Premières Nations à définir les besoins en matière d'infrastructure et à soumettre des propositions de projet d'immobilisations.

#### Santé Canada

- S'appuyer les collectivités des Premières Nations dans le contrôle continu de la qualité de l'eau potable afin de limiter les possibles conséquences négatives sur la santé.
- Élaborer ou mettre à jour les lignes directrices et les documents d'orientation sur la qualité de l'eau potable fondés sur la santé en collaboration avec les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, destinés à l'utilisation par toutes les administrations au Canada à titre de fondement de leurs exigences en matière d'eau potable dans le but de veiller à la salubrité de l'eau potable au Canada.

### UTILISER DES RÈGLEMENTS POUR GARANTIR L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

**Travailler avec les provinces et les territoires pour élaborer des documents d'orientation nationaux sur la qualité de l'eau, qui seront utilisés par les provinces et les territoires comme base pour établir leurs propres exigences pour l'eau potable.**

**Au niveau fédéral, les inspections et les audits concernant l'eau potable sont effectués dans les trains, les bateaux de croisière, les traversiers et les autobus internationaux et interprovinciaux afin de protéger la santé des voyageurs, en veillant à ce que les violations graves soient réfrénées rapidement.**

#### Agence de la santé publique du Canada

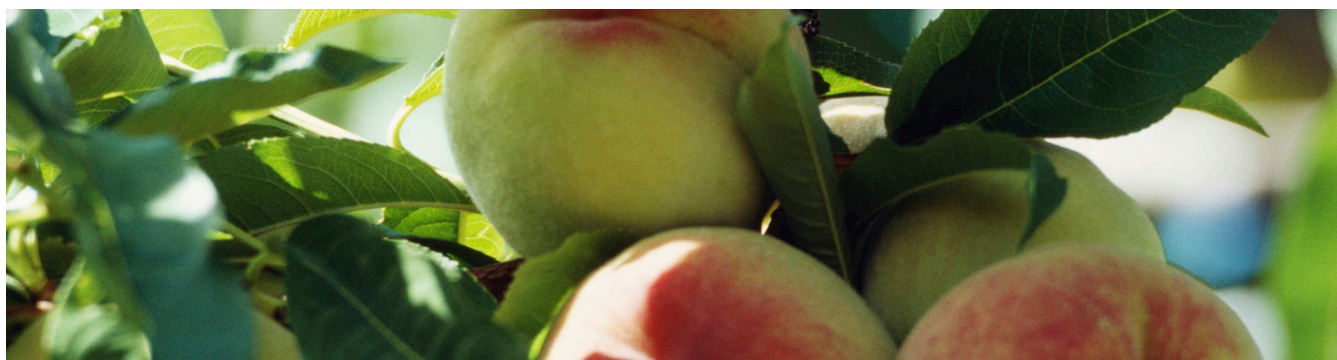
- Appliquer le « Règlement sur l'eau potable à bord des trains, bâtiments, aéronefs et autocars » (Règlement sur l'eau potable), y compris les inspections et les évaluations dans les avions, les trains, les bateaux de croisières, les traversiers et les autobus internationaux et interprovinciaux afin de protéger la santé et la sécurité des voyageurs et de s'assurer que les manquements graves seront corrigés rapidement.

# ALIMENTATION DURABLE



## OBJECTIF À LONG TERME

L'innovation et la créativité contribuent à une économie agricole et alimentaire dominantes au niveau mondial dans l'intérêt de tous les Canadiens



## JALONS À COURT TERME

- ♦ **Politique alimentaire :** D'ici à 2019, élaborer une politique alimentaire, qui comprend la promotion d'un mode de vie sain et d'une alimentation sûre.  
**Résultat :** Nous avons terminé des consultations publiques et sondé l'opinion de plus de 40 000 Canadiens sur Une politique alimentaire pour le Canada. Le rapport des consultations intitulé « [Ce que nous avons entendu](#) » sera affiché en ligne et il aidera à éclairer l'élaboration de la politique alimentaire.
- ♦ **Programmes pour une agriculture durable :** En 2016-2019, continuer à élaborer des programmes pour améliorer la qualité des sols et de l'eau et accroître la capacité de l'habitat dans les paysages agricoles. Agriculture et Agroalimentaire Canada fera l'objet d'un renouvellement de financement dans la troisième année de la SFDD 2016 à 2019, ce qui pourrait avoir des implications pour les actions contribuant à ces jalons à court terme.  
**Résultat :** Le cadre stratégique actuel d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, [Cultivons l'avenir 2](#), arrivera à expiration le 31 mars 2018 et le [Partenariat canadien pour l'agriculture](#) entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2018. Le Partenariat, un investissement de trois milliards de dollars sur cinq ans des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, vise à renforcer le secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro industriels.
- ♦ **Règlements pour une aquaculture durable :** Maintenir des taux élevés de conformité aux règlements de la Loi sur les pêches concernant l'aquaculture.  
**Résultat :** En 2017, le taux de conformité des opérations d'aquaculture avec les règlements adoptés en vertu de la [Loi sur les pêches](#) a été maintenu à 100 %.

## MESURES MINISTÉRIELLES

### UTILISER LES LOIS ET LES RÈGLEMENTS POUR GARANTIR L'ACCÈS À DES ALIMENTS SÛRS ET SÉCURITAIRES

Élaborer les règlements et promouvoir les mécanismes de conformité et de contrôle de leur application afin de garantir que des aliments sûrs et sécuritaires parviennent aux Canadiens. À titre d'exemple,



## ALIMENTATION DURABLE

- élaborer des règlements en vertu de la [Loi sur les pêches](#) afin de faire avancer la durabilité de l'aquaculture;
- mettre en œuvre des rapports publics sur le Règlement sur les activités aquacoles nouvellement émis.

Assurer un approvisionnement d'aliments sûrs en atténuant les risques pour la base de ressources animales et végétales (y compris le bétail, les animaux aquatiques, les cultures et les forêts), grâce à un contrôle, une surveillance et des règlements efficaces pour les produits animaux et végétaux.

### Pêches et Océans Canada

- Le suivi des cas de morbidité ou de mortalité chez les espèces de poissons des pêches commerciales, récréatives et autochtones causées par les traitements aux pesticides dans les fermes salmonicoles, conformément aux règlements sur les activités d'aquaculture.

## ACCROÎTRE LES CONNAISSANCES DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE DURABLES

Mener des recherches scientifiques pour accroître les connaissances des effets de l'agriculture et de l'aquaculture sur l'environnement. Ces recherches peuvent aider à relever les défis agroalimentaires, tels que la qualité de l'eau et l'utilisation de l'eau, le développement de la résilience au climat changeant, et à maintenir la santé des écosystèmes.

Mener des recherches réglementaires ciblées sur les parasites du poisson et les interactions pathogènes, la gestion des écosystèmes, et les interactions avec les populations, ainsi que des recherches collaboratives pour améliorer la prise de décisions et la durabilité de l'industrie aquacole contribuant à la production des poissons et fruits de mer.

### Agriculture et Agroalimentaire Canada

- Évaluer l'ensemble des retombées environnementales liées à l'adoption par les agriculteurs de pratiques agricoles durables sur le paysage canadien, et en rendre compte.
- Mener des recherches ciblées afin d'accroître les connaissances sur les liens entre les changements climatiques et l'agriculture.
- Mener des recherches ciblées pour accroître les connaissances sur l'impact exercé par l'agriculture sur les ressources en eau et mieux connaître la gestion des éléments nutritifs de façon à hausser l'efficacité des ressources en eau, tout en réduisant le potentiel de contamination.
- Mener des projets de recherche fondamentale et appliquée pour accroître les connaissances en matière d'effets de la production agricole sur la qualité de l'air.

### Pêches et Océans Canada

- Mener des recherches ciblées et réglementaires sur les interactions entre les parasites et les agents pathogènes du poisson, la gestion de l'écosystème et les interactions avec les populations sauvages.

### Services publics et Approvisionnement Canada

- Appuyer les principes de l'agriculture biologique et faciliter leur application. Le but premier de la production biologique est de développer des exploitations durables et respectueuses de l'environnement.
- Appuyer les principes de l'aquaculture biologique et faciliter leur application. Le but premier de l'aquaculture biologique est de protéger l'environnement, de maintenir la stabilité biologique à long terme et de recycler les matériaux et les ressources.

## PROMOUVOIR L'INNOVATION ET LES PRATIQUES DURABLES

Renforcer la capacité du secteur des produits agricoles et agroalimentaires de promouvoir l'innovation et d'encourager l'adoption de pratiques agricoles durables aux niveaux des exploitations agricoles et des terres agricoles, en travaillant en collaboration avec les provinces et les territoires. Par exemple, travailler pour amener le nombre de pratiques de gestion bénéfiques mises en œuvre à 17 600 d'ici au 31 mars 2019, dans le cadre du programme à coûts partagés en vertu du programme Cultivons l'avenir (2013-2018).

### Agriculture et Agroalimentaire Canada

- Renforcer la capacité du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agroindustriels à promouvoir l'innovation et à encourager l'adoption de pratiques agricoles durables à la ferme et à l'échelle régionale, en collaborant avec les provinces et les territoires. Par exemple, travailler à l'augmentation du nombre de pratiques de gestion bénéfiques mises en œuvre pour le faire passer à 17 600 d'ici le 31 mars 2019, au moyen de programmes à frais partagés du cadre Cultivons l'avenir 2 (2013 à 2018).





## ALIMENTATION DURABLE

- ♦ Offrir du financement à frais partagés aux provinces et aux territoires afin de fournir aux agriculteurs une approche systématique pour évaluer les risques environnementaux prioritaires, élaborer des plans de réduction efficaces et accroître l'adoption de pratiques agricoles durables à la ferme et à l'échelle régionale.

### Technologies du développement durable Canada

- ♦ Appuyer le développement technologique qui, grâce au Fonds de technologies du DD, favorise :
  - l'utilisation durable des terres agricoles marginales.
- ♦ Appuyer le développement technologique qui, grâce au Fonds de technologies du DD, favorise :
  - l'utilisation efficace de l'eau et d'autres produits, tels que les fertilisants, dans le secteur agricole.
- ♦ Appuyer le développement technologique qui, grâce au Fonds de technologies du DD, favorise :
  - l'assainissement des sols dans le secteur de l'agriculture.

## FOURNIR DES SUBVENTIONS À L'ALIMENTATION

**Fournir une subvention pour les aliments périssables, nutritifs, afin que les populations du Nord vivant dans des collectivités isolées aient un plus grand accès à des aliments sains abordables.**

### Affaires autochtones et du Nord Canada

- ♦ Fournir une subvention axée sur la vente au détail des aliments nutritifs et périssables qui doivent être transportés par avion jusque dans les collectivités nordiques qui n'ont pas accès à un transport de surface toute l'année.

### Santé Canada

- ♦ Élargir la composante d'éducation nutritionnelle du programme Nutrition Nord Canada de façon à y inclure les collectivités qui ont été ajoutées en 2016-2017.

## RAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES POUR LUTTER CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

**Travailler en collaboration avec les partenaires internationaux et nationaux pour prévenir l'introduction et limiter la propagation des espèces exotiques envahissantes et élaborer des normes et des processus internationaux qui prennent en compte les intérêts du Canada. Par exemple, travailler avec les États-Unis et d'autres pays pour assurer la conformité aux règlements phytosanitaires canadiens et partager des informations sur les meilleures pratiques et les taux de conformité.**

### Agence canadienne d'inspection des aliments

- ♦ Participer à des forums internationaux comme la Convention internationale pour la protection des végétaux et l'Organisation nord-américaine pour la protection des plantes.
- ♦ Contribuer au développement de normes phytosanitaires internationales.
- ♦ Entretenir des partenariats avec les conseils provinciaux sur les espèces envahissantes et avec les intervenants des secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de l'horticulture.

Collaborer avec les États-Unis, pour recueillir les données liées aux inspections des navires pour déceler la spongieuse asiatique menées au départ des autres pays et au moment de l'arrivée en Amérique du Nord afin de déterminer le taux de conformité.

### Agence des services frontaliers du Canada

- ♦ L'Agence des services frontaliers du Canada travaille en collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments à améliorer l'interception des ravageurs forestiers vivants dans des matériaux d'emballage en bois et à assurer le respect, à la frontière, des lois et des règlements de l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui concernent la santé des végétaux et des animaux.
- ♦ L'Agence des services frontaliers du Canada travaille avec Pêches et Océans Canada et les provinces canadiennes afin de prévenir l'entrée au Canada d'espèces aquatiques envahissantes, telles que la carpe asiatique et la moule zébrée, et avec Environnement et Changement climatique Canada pour prévenir l'introduction au Canada d'animaux terrestres envahissants et de maladies de la faune.

# RAPPROCHER LES CANADIENS DE LA NATURE



## OBJECTIF À LONG TERME

Les Canadiens sont informés de la valeur de la nature, en sont entourés, et contribuent à son intendance activement



## JALONS À COURT TERME

- ♦ Visites aux espaces protégés fédéraux : En 2017, augmentation des visites dans les aires protégées fédérales, telles que certaines réserves nationales de faune, des parcs nationaux et des aires nationales de conservation marine.

**Résultat :** Les visites à la réserve nationale de faune Cap Tourmente étaient en hausse de 50% en 2017 par rapport au nombre total de visites en 2016. En date du 31 octobre 2017, les visites aux parcs nationaux et aux aires de conservation marines nationales étaient en hausse de 10% par rapport au nombre total de visites en 2016.

## MESURES MINISTÉRIELLES

### RENFORCER LES ACTIVITÉS DE CONSERVATION

Faire participer les Canadiens à des activités d'intendance visant à protéger et à conserver les espaces naturels ainsi que les espèces sauvages et leur habitat, en fournissant un financement dans le cadre :

- ♦ du Programme d'intendance de l'habitat;
- ♦ du Fonds autochtone pour les espèces en péril;
- ♦ du Fonds national de conservation des milieux humides.

### Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ Collaborer avec Conservation de la nature Canada pour réaliser les priorités gouvernementales, notamment accélérer le rythme de la conservation des terres privées et protéger l'habitat naturel important dans les collectivités du sud du Canada.
- ♦ Financer le Programme de conservation des zones naturelles pour :
  - aider et appuyer l'acquisition de zones importantes sur le plan écologique dans l'ensemble du Canada;
  - protéger l'habitat des espèces en péril (évaluées par le COSEPAC et inscrites à la loi sur les espèces en péril) et des oiseaux migrateurs;
  - renforcer les connexions et les corridors entre les aires protégées.



# RAPPROCHER LES CANADIENS DE LA NATURE

## ENCOURAGER LA PARTICIPATION DU PUBLIC

**Donner aux Canadiens la possibilité de se rapprocher de la nature en soutenant des initiatives d'éducation, de sensibilisation et de multimédia dans leurs localités, et en offrant l'admission gratuite aux sites de Parcs Canada en 2017 pour venir célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada**

**Travailler avec les partenaires, faciliter des possibilités spécifiques pour les jeunes, les jeunes adultes et les néo-Canadiens d'apprendre, de vivre et de partager leurs expériences avec Parcs Canada et son réseau de lieux historiques.**

**Poursuivre les efforts pour accroître la participation à des programmes dans la nature et la visite de réserves nationales de faune.**

### Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ Mettre en œuvre l'initiative « Rapprocher les Canadiens de la nature » dans 10 réserves nationales de faune en construisant de nouveaux sentiers, ponts et expositions, et en faisant la promotion d'un programme national de géocachette (un jeu éducatif extérieur qui utilise des appareils munis d'un GPS).
- ♦ Faciliter l'accès des Canadiens à la nature dans les réserves nationales de faune près des centres urbains. Par exemple, l'accès à la Réserve nationale de faune du Cap Tourmente est gratuit en 2017 dans le cadre des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération.

### Parcs Canada

- ♦ Mobiliser les gens et promouvoir des activités axées sur les marchés urbains cibles pour mettre en valeur des lieux emblématiques, des expériences et des occasions d'apprentissage par la collecte de données sur le marché, le développement de produits et la réalisation d'activités de promotion.
- ♦ Continuer de collaborer avec des partenaires pour élargir la portée de la mesure à l'aide d'activités de diffusion, des médias de masse, des médias sociaux et d'une présence dans les sites des partenaires ainsi que lors d'événements importants dans les grands centres urbains.
- ♦ Lancer un site Web amélioré et une nouvelle application conçue pour aider les nouveaux visiteurs à en savoir plus sur le patrimoine naturel et culturel du Canada et à planifier leur visite.
- ♦ Mobiliser les jeunes avec des programmes comme le Programme des jeunes ambassadeurs en l'honneur du duc et de la duchesse de Cambridge, le concours « La sortie scolaire la plus cool », le réseau de clubs dans les établissements d'enseignement postsecondaires, le programme « Students on Ice » et des partenariats avec des organisations pour les jeunes.
- ♦ Continuer d'établir des partenariats stratégiques nationaux pour certaines activités de collaboration, y compris la prestation de programmes, les campagnes de promotion, les concours, la recherche scientifique et universitaire, les outils d'apprentissage, les produits et les expériences.

## AMÉLIORER LES PROGRAMMES ET LES SERVICES POUR LES VISITEURS

**Renforcer le lien avec la nature et la culture en élargissant et en améliorant les programmes et les services qui répondent aux besoins des visiteurs des lieux historiques administrés par Parcs Canada, et favoriser des expériences positives, par exemple :**

- ♦ **en offrant des expériences de camping uniques;**
- ♦ **en élargissant le programme Initiation au camping; en élaborant des programmes pour les enfants et les familles;**
- ♦ **en élaborant un programme unique pour le 150<sup>e</sup> du Canada, qui comprendrait des contes autochtones, pour encourager les Canadiens à célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada dans des lieux administrés par Parcs Canada.**

### Parcs Canada

- ♦ Jouer un rôle clé dans les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération en permettant l'entrée gratuite dans les lieux administrés par l'Agence.
- ♦ Se préparer à offrir, dès 2018, l'entrée gratuite dans les lieux administrés par l'Agence aux visiteurs de moins de 18 ans.
- ♦ Renforcer son partenariat avec l'Institut pour la citoyenneté canadienne qui, par l'intermédiaire du laissez-passer culturel, offre aux néo-Canadiens l'entrée gratuite dans les destinations de Parcs Canada pendant un an.
- ♦ Organiser 30 activités d'initiation au camping d'une nuit ainsi que de nouvelles activités de diffusion externe, des programmes d'initiation au camping d'une demi-journée et d'une journée complète et d'autres activités pour aider les Canadiens à profiter du grand air.
- ♦ continuer d'innover et d'élargir la portée des programmes et services offerts dans les lieux patrimoniaux en plus de les diversifier.

- ♦ Mettre en œuvre une stratégie visant à améliorer la collaboration avec les collectivités, les entreprises et les peuples autochtones en offrant un plus grand nombre d'expériences touristiques autochtones dans les lieux de Parcs Canada.
- ♦ Continuer de renouveler l'infrastructure pour les visiteurs (sentiers, aires de fréquentation diurne, campings et centres d'accueil) pour s'assurer de la qualité et de la fiabilité des activités offertes aux visiteurs et pour répondre à l'évolution des exigences et des besoins des Canadiens.

# COLLECTIVITÉS SÛRES ET EN SANTÉ



## OBJECTIF À LONG TERME

Tous les Canadiens vivent dans des collectivités propres, durables qui contribuent à leur santé et à leur bien-être



## JALONS À COURT TERME

- ♦ **Système de gestion de la qualité de l'air Canadien** : Les NCQAA pour les particules fines et l'ozone sont examinées en 2017. Des normes concernant le dioxyde de soufre le seront d'ici à 2017 et des normes concernant le dioxyde d'azote seront élaborées d'ici à 2018.  
**Résultat** : Le 3 novembre 2017, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'environnement ont annoncé de nouvelles [normes nationales de qualité de l'air ambiant pour le dioxyde d'azote](#). La révision des normes pour la couche d'ozone a commencé.
- ♦ **Sites contaminés** : D'ici à 2019-2020, assainir 599 des sites les plus prioritaires dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.  
**Résultat** : En date du 31 mars 2017, les activités d'assainissement de 103 des sites à priorité élevée au titre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux étaient terminées. De plus, les activités d'assainissement de 577 autres sites se poursuivent.
- ♦ **Pesticides rémanents** : D'ici à 2020, achever la réévaluation des pesticides rémanents qui persistent dans le sol.  
**Résultat** : En date du 30 septembre 2017, 367 des 401 réévaluations prévues sur les pesticides hérités du passé ont été réalisées.

## MESURES MINISTÉRIELLES

### LEADERSHIP FÉDÉRAL EN MATIÈRE D'ÉVALUATION ET D'ASSAINISSEMENT DES SITES CONTAMINÉS

Montrer la voie en évaluant et en assainissant les sites contaminés fédéraux dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.



# COLLECTIVITÉS SÛRES ET EN SANTÉ

## Affaires autochtones et du Nord Canada

- Mettre en œuvre le plan d'action pour les sites contaminés fédéraux et achever les activités de gestion des risques et d'assainissement aux sites contaminés désignés prioritaires connus.

## Agriculture et Agroalimentaire Canada

- Achever la mise en œuvre des mesures d'assainissement d'ici 2019-2020 aux 4 sites contaminés d'Agriculture et Agroalimentaire Canada considérés comme hautement prioritaires dans le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.

## Défense nationale

- Réduire le passif de sites contaminés du Ministère de la Défense nationale en moyenne de 7 % par année d'ici 2020.
- Évaluer le risque environnemental de tous les champs de tir pour armes légères d'ici le 31 mars 2019 et recommander des options de configuration moderne des champs de tir et des secteurs d'entraînement ainsi que l'utilisation durable de ceux-ci.
- Mettre en œuvre des systèmes modernes de gestion des halocarbures et de repérage de déversements d'ici le 31 mars 2018.

## Environnement et Changement climatique Canada

- Évaluer et assainir les sites dont Environnement et Changement climatique Canada est responsable.
- Fournir des conseils de spécialistes afin d'aider les gardiens fédéraux à évaluer et à assainir leurs sites contaminés pour veiller à ce que les sites les plus prioritaires soient assainis en vertu du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux et réduire les risques que ces sites posent pour l'écologie.
- Assurer une surveillance du programme pour l'exécution continue du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux, en partenariat avec d'autres ministères et organismes fédéraux et des sociétés d'État consolidées.
- Préparer un rapport public sur les résultats du programme du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux décrivant les progrès réalisés sur la gestion des sites fédéraux contaminés.

## Parcs Canada

- Contribuer à l'exécution de la phase III du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux afin de réduire les risques potentiels pour l'environnement et la santé humaine ainsi que les passifs financiers connexes.
- Évaluer 13 sites contaminés fédéraux financés par le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.
- Assainir 23 sites contaminés fédéraux prioritaires ou en gérer les risques..

## Pêches et Océans Canada

- La mise en œuvre des activités de gestion des sites contaminés, conformément à un plan stratégique quinquennal, dans le contexte du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux. Engagement en matière d'achèvement des activités d'assainissement et de gestion des risques dans les sites inscrits sur l'Inventaire des sites contaminés fédéraux de haute priorité.

## Services publics et Approvisionnement Canada

- Fournir des services d'assainissement des sites contaminés fédéraux/d'administration de contrat à titre facultatif et selon le principe de recouvrement des coûts, en tant que fournisseur de services communs.
- Réaliser des évaluations environnementales de site et des projets d'assainissement pour les sites dont Services publics et Approvisionnement Canada a la garde.

## Transports Canada

- Mise en œuvre le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux et réalisation des activités d'assainissement et de gestion des risques dans les sites contaminés fédéraux connus et hautement prioritaires.

## PRÉVENTION DES URGENCES ENVIRONNEMENTALES OU L'ATTÉNUATION DE LEURS RÉPERCUSSIONS

**Collaborer avec les provinces, les territoires et les autres partenaires pour protéger les Canadiens et leur environnement contre les effets des urgences liées à des incidents de pollution urgents, en fournissant des avis et des règlements fondés sur des informations scientifiques.**





## COLLECTIVITÉS SÛRES ET EN SANTÉ

### Ressources naturelles Canada

- ♦ Publier des rapports scientifiques et des cartes à des fins d'information sur le meilleur emplacement, la conception et le fonctionnement du milieu bâti; soutenir le développement responsable des ressources naturelles sur les plans environnemental et social; et soutenir la conception de plans et des opérations des organismes de gestion des urgences.
- ♦ Effectuer une surveillance sismique et géomagnétique en temps réel et fournir les données obtenues aux gouvernements, aux organismes de gestion des urgences, aux exploitants d'infrastructures essentielles, aux médias de masse et au grand public.
- ♦ Mettre au point des S et T pour assurer l'état de préparation opérationnelle en vue de la mission de la Constellation RADARSAT (MCR), dont le lancement est prévu pour 2018. Les données produites dans le cadre de la MCR soutiendront les initiatives de surveillance maritime, de gestion des catastrophes et de surveillance des écosystèmes.

### Santé Canada

- ♦ Mettre les données sur la radiation environnementale à la disposition des Canadiens.
- ♦ Collaborer avec d'autres partenaires fédéraux et autorités provinciales dans le but de renforcer la préparation et l'intervention en cas d'urgence nucléaire.

### Sécurité publique Canada

- ♦ Analyser et évaluer les plans de gestion des urgences des institutions fédérales : afin de déterminer si les institutions élaborent des plans visant à atténuer leurs risques cernés.

### Transports Canada

- ♦ Conformément aux responsabilités qui lui sont confiées en matière de transport, Transports Canada supervise les programmes de réglementation et fournit des conseils relatifs à la prévention des incidents, l'assurance de l'état de préparation et du mécanisme d'intervention en cas d'incidents, la détermination des responsabilités découlant des incidents.

## MIEUX COMPRENDRE LES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES ET LES SUBSTANCES NOCIVES

**Mener des recherches et des analyses scientifiques afin de mieux comprendre les sources et les effets des polluants de l'air extérieur, des polluants de l'air intérieur et des substances chimiques. Les activités de recherche sur les polluants atmosphériques seront axées sur :**

- ♦ **l'acquisition de connaissances sur les effets de la production agricole sur l'air;**
- ♦ **les effets de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes et les espèces sauvages.**

**Dans le cadre des activités destinées à réduire et, dans la mesure du possible, à éliminer les contaminants et les substances commerciales existantes qui représentent un risque potentiel, mener des recherches et évaluer 100 % des nouvelles substances et des 1 500 des substances existantes ciblées jugées comme présentant un risque pour la santé et l'environnement pendant 2016-2017 et 2020-2021**

**Faire des recherches et suivre les produits nocifs dans l'environnement, y compris les niveaux de contaminants dans le Nord canadien.**

### Affaires autochtones et du Nord Canada

- ♦ Poursuivre les travaux de recherche et de surveillance portant sur les niveaux des contaminants et leurs effets sur les espèces sauvages et les habitants du Nord canadien, dans le cadre des efforts du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord pour réduire et lorsque possible éliminer les contaminants dans les aliments traditionnels récoltés, tout en fournissant des renseignements qui aideront les particuliers et les collectivités à prendre des décisions éclairées sur les aliments qu'ils consomment.

### Agriculture et Agroalimentaire Canada

- ♦ Agriculture et Agroalimentaire Canada ne contribue pas directement à un indicateur dans ce domaine. Dans le cadre de ses travaux sur la production agricole durable, le Ministère effectue des recherches pour accroître les connaissances sur les effets de la production agricole sur la qualité de l'air.
- ♦ Les efforts du Ministère en matière de production agricole durable comprennent plusieurs éléments : le suivi des progrès en matière de durabilité environnementale, la poursuite de projets de recherche scientifique (fondamentale et appliquée) et la conception de programmes visant à assurer le transfert de connaissances scientifiques, de pratiques et de processus aux producteurs agricoles. Ensemble, ces mesures favoriseront une production agricole plus durable au fur et à mesure que les connaissances scientifiques, les pratiques et les processus seront adoptés au Canada.



## SCOLLECTIVITÉS SÛRES ET EN SANTÉ

- ♦ La mesure qui suit est mise en œuvre par Agriculture et Agroalimentaire Canada afin de soutenir l'acquisition de connaissances et de promouvoir l'innovation et l'adoption de pratiques durables :
- ♦ Mener des projets de recherche fondamentale pour accroître les connaissances concernant les effets de la production agricole sur la qualité de l'air.

### Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ Mieux comprendre les polluants atmosphériques en fournissant des données, de l'expertise, des cartes et des analyses sur la qualité de l'air pour orienter la mise en œuvre du Système de gestion de la qualité de l'air et assurer un suivi des avantages de l'Accord Canada États Unis sur la qualité de l'air.
- ♦ Mieux comprendre les substances dangereuses en effectuant une évaluation scientifique en vue de déterminer les risques pour l'environnement des substances qui sont déjà commercialisées (substances existantes) et des substances dont l'utilisation est proposée au Canada (nouvelles substances). L'évaluation fournit les données probantes permettant de déterminer si une substance est toxique et, finalement, s'il faut gérer les risques.

### Santé Canada

- ♦ Accroître la sensibilisation au sujet des effets de la pollution atmosphérique sur la santé et soutenir les mesures destinées à améliorer la qualité de l'air grâce à la recherche, à l'évaluation des risques pour la santé et à l'analyse des bienfaits de la santé pour améliorer la santé des Canadiens.
- ♦ Accroître la sensibilisation au sujet des effets de la pollution de l'air intérieur sur la santé et appuyer les améliorations de la qualité de l'air intérieur grâce à la recherche, à l'évaluation des risques pour la santé et à l'élaboration de lignes directrices sur la qualité de l'air intérieur.
- ♦ Répondre aux demandes de réalisation d'inspections des maisons des collectivités des Premières Nations pour déceler de la moisissure. Le cas échéant, les inspections donneront lieu à des recommandations de mesures correctives présentées aux chefs et aux conseils, aux travailleurs communautaires et aux occupants.
- ♦ Évaluer les mesures proposées destinées à réduire la pollution atmosphérique au profit de la santé au moyen de l'Outil d'évaluation des bénéfices liés à la qualité de l'air.
- ♦ Évalue et gère, le cas échéant, les risques possibles pour la santé associés aux substances chimiques.
- ♦ Publier le Quatrième rapport sur la biosurveillance humaine des substances chimiques de l'environnement au Canada, qui présente les données nationales de biosurveillance sur l'exposition de la population canadienne aux produits chimiques recueillies dans le cadre de [l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé](#).
- ♦ Offrir des fonds pour les études de recherche dans le but de surveiller les niveaux de contaminants dans la nature et les populations dans le nord du Canada.
- ♦ Déterminer que les pesticides réglementés répondent aux normes scientifiques actuelles en ce qui a trait à la santé et à l'environnement en réalisant de nouvelles évaluations des pesticides réglementés énumérés dans le plan de travail de réévaluation. Le plan de travail veille à ce que les pesticides inscrits soient examinés tous les 15 ans au moyen de techniques scientifiques modernes et de renseignements scientifiques actuels.
- ♦ Déterminer si les pesticides réglementés répondent aux normes scientifiques actuelles en ce qui a trait à la santé et à l'environnement.

### Sécurité publique Canada

- ♦ Analyser et évaluer les plans de gestion des urgences des institutions fédérales : afin de déterminer si les institutions cernent les risques dans leur domaine de responsabilité.

## FOURNIR DES INFORMATIONS POUR ÉCLAIRER L'ACTION ET LA PRISE DE DÉCISION

### Fournir des informations pour :

- ♦ **Aider les canadiens à comprendre la qualité de l'air dans leur région**
- ♦ **Permettre aux gardiens fédéraux des sites contaminés de prendre des décisions éclairées**
- ♦ **Aider les Canadiens à prendre des mesures pour réduire leur exposition aux substances nocives et aux polluants atmosphériques, par exemple au sujet du radon.**



# COLLECTIVITÉS SÛRES ET EN SANTÉ

## Affaires autochtones et du Nord Canada

- Par l'entremise du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord, continuer de fournir des données, de l'information et une expertise et d'assurer un leadership à l'appui des initiatives internationales déployées sous l'égide du Conseil de l'Arctique (par exemple, Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique), des accords internationaux et de l'évaluation de leur efficacité (par exemple, la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, la Convention de Minamata sur le mercure) et d'autres initiatives visées par les efforts pour réduire et, lorsque possible, éliminer les contaminants transfrontaliers qui cheminent jusque dans les chaînes alimentaires du Nord, lesquelles incluent des aliments traditionnels.

## Défense nationale

- Réaliser des analyses de la vulnérabilité des sources d'eau dans tous les sites où le MDN fournit sa propre eau potable d'ici le 31 mars 2020.

## Environnement et Changement climatique Canada

- Recueillant et publiant les données de l'Inventaire national des rejets de polluants de 2016, de 2017 et de 2018. L'Inventaire national des rejets de polluants comporte des données sur les rejets (dans l'air, l'eau et le sol), l'élimination et le recyclage de plus de 300 polluants atmosphériques et autres substances dangereuses par des installations industrielles et autres de partout au Canada.
- Mettant en œuvre la Cote air santé afin d'offrir aux Canadiens un meilleur accès à des renseignements et prévisions sur la qualité de l'air local pour les aider à prendre des décisions éclairées sur leur santé.
- Terminant et publiant une stratégie pour lutter contre les polluants climatiques à courte durée de vie. Cette [stratégie](#) a été publiée en juillet 2017.
- Préparant et publiant un rapport national sur le carbone noir et le méthane tous les deux ans conformément aux engagements du Conseil de l'Arctique.
- Contribuant aux Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement, qui permettent un suivi du rendement du Canada concernant les principaux enjeux de durabilité liés aux émissions de polluants atmosphériques et à la qualité de l'air et qui garantissent que les données nationales, régionales, locales et internationales sont accessibles au public et transparentes.

## Ressources naturelles Canada

- Mettre en place des mesures provisoires afin d'éclairer les décisions fédérales concernant les grands projets de transport d'énergie (par exemple, les oléoducs et les gazoducs), y compris l'utilisation des preuves scientifiques et des connaissances traditionnelles autochtones; la participation accrue du grand public et la consultation des Autochtones; les évaluations des GES directes et en amont.
- Élaborer conjointement et soutenir le fonctionnement des comités consultatifs et de surveillance autochtones du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain et du projet de remplacement de la canalisation 3, comme des tribunes pertinentes, transparentes et responsables par lesquelles les collectivités autochtones peuvent participer et donner leurs points de vue aux organismes fédéraux de réglementation et aux promoteurs des projets, tout en participant à la surveillance du projet pendant toute la durée de sa vie utile.
- Fournir des données scientifiques nouvelles permettant d'établir la distinction entre les effets des activités de l'homme et du développement des ressources et ceux que produisent les processus naturels sur l'environnement.
- Collaborer avec l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, les comités d'examen du Nord et d'autres intervenants fédéraux en fournissant des données et de l'information fondées sur des faits scientifiques pour appuyer les évaluations environnementales.
- Faire le suivi des contributions fédérales affectées au projet de remise en état de la mine Gunnar en Saskatchewan.
- Poursuivre les efforts visant à renforcer la sûreté et la sécurité des infrastructures régies par le gouvernement fédéral (c'est-à-dire le transport de l'énergie), y compris par des mesures législatives et réglementaires et la modernisation de l'Office national de l'énergie.

## Santé Canada

- Fournir des informations dans le but d'éclairer les mesures et le processus décisionnel relativement à l'exposition au radon à l'intérieur.
- Offrir aux Canadiens l'accès à de l'information qui leur permettront de prendre des mesures de protection visant à réduire les effets de la pollution atmosphérique.
- Formuler des conseils en matière de santé humaine aux autres ministères fédéraux qui sont responsables d'évaluer et d'assainir les sites contaminés.



## UTILISER LES LOIS ET LES RÈGLEMENTS SUR LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES ET DE SUBSTANCES NOCIVES

**Élaborer et mettre en œuvre des lois et des règlements destinés à limiter les émissions de polluants atmosphériques, comme :**

- ♦ Les oxydes d'azote;
- ♦ Le dioxyde de soufre;
- ♦ Particules fines
- ♦ Composés organiques volatils
- ♦ Substances appauvrissant la couche d'ozone.

**Gérer les substances nocives qui représentent un risque, comme les pesticides; veiller à ce que des mesures de gestion des risques soient en place pour les substances jugées comme nocives; faciliter la présentation de données par les organisations; mener des activités de promotion de la conformité et d'application de la loi dans le secteur industriel et le secteur des transports, notamment les secteurs ferroviaire et aérien.**

**Collaborer avec les provinces et les territoires pour minimiser et réduire les émissions de substances qui appauvrissent la couche d'ozone et leurs remplacements par le biais du Plan d'action national pour le contrôle environnemental des substances appauvrissant la couche d'ozone et leurs halocarbures de remplacement.**

### Environnement et Changement climatique Canada

- ♦ Effectuant une modélisation, une analyse et des recherches pour appuyer la prise de décisions fédérales éclairées sur les approches de politiques et l'élaboration de règlements en vue de réduire la pollution atmosphérique.
- ♦ Élaborant et/ou en finalisant et en mettant en œuvre des exigences en matière d'émissions industrielles pour divers types d'équipement et secteurs, au moyen d'instruments réglementaires et non réglementaires, comme le Règlement multisectoriel sur les polluants atmosphériques, les lignes directrices sur les oxydes d'azote (NOx) pour les nouvelles turbines à combustion fixes et les accords de rendement pour les secteurs de l'aluminium et des boulettes de minerai de fer.
- ♦ Élaborant, mettant en œuvre, administrant et appliquant des règlements pour réduire les émissions de polluants atmosphériques, particulièrement des transports et du secteur pétrolier et gazier. Cette activité consistera notamment à terminer le règlement sur les petits moteurs hors route à allumage commandé, à mettre en œuvre les modifications au règlement sur les véhicules routiers de 2017 à 2025 ainsi que la mise en œuvre du règlement proposé sur les émissions de polluants atmosphériques du pétrole et des raffineries.
- ♦ Mettant en œuvre des mesures visant à réduire les émissions de carbone noir des appareils de chauffage au bois et des nouveaux moteurs diesel fixes.
- ♦ Effectuant une modélisation, une analyse et des recherches, et en élaborant des résumés d'étude d'impact de la réglementation pour appuyer la prise de décisions fédérales éclairées sur les approches de politiques visant à réduire la pollution atmosphérique et aquatique. Les principales analyses économiques engloberont les évaluations de règlements comme celui sur les petits moteurs hors route à allumage commandé. L'analyse appuiera également l'élaboration de normes sur la qualité de l'air et l'élimination progressive des subventions pour l'industrie des combustibles fossiles à moyen terme, dans le but de fournir des incitatifs pour des investissements propres.
- ♦ Élaborant, mettant en œuvre et administrant des instruments réglementaires et volontaires pour gérer les risques des substances, des déchets et des effluents dangereux et pour améliorer l'administration de la Loi sur les pêches.
- ♦ Prenant des mesures réglementaires nationales pour éliminer progressivement les hydrofluorocarbures et interdire l'importation et la fabrication de produits contenant des hydrofluorocarbures.
- ♦ Élaborant, terminant, administrant et appliquant des instruments réglementaires afin de gérer et de réduire les risques des substances dangereuses, comme le Règlement sur certaines substances toxiques interdites, 2012 et le nouveau Règlement sur l'amiante aux termes de la loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999).

### Transports Canada

- ♦ Réduire les émissions de polluants atmosphériques provenant de l'aviation en appuyant l'élaboration de nouvelles normes et pratiques recommandées internationales par l'Organisation de l'aviation civile internationale; en rédigeant et en mettant en œuvre de nouvelles normes nationales; et en réalisant une recherche ciblée.
- ♦ Réduire les émissions de polluants atmosphériques du secteur ferroviaire grâce à une réglementation harmonisée avec celle des États-Unis et à des activités de recherche qui permettront de mieux comprendre les nouvelles technologies de réduction des émissions de polluants atmosphériques.



## COLLECTIVITÉS SÛRES ET EN SANTÉ

### TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES SUR LA QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR ET LA GESTION DES PRODUITS CHIMIQUES

**Travailler avec les provinces, les territoires et d'autres intervenants pour mettre en œuvre des approches transfrontalières communes destinées à améliorer la qualité de l'air et à réduire les émissions de GES provenant des secteurs des transports, de l'industrie et de l'énergie.**

**Participer à des initiatives conjointes destinées à gérer les risques que présentent les substances nocives pour la nature et l'eau, et travailler avec des partenaires nationaux et internationaux, dans le cadre de programmes comme Ordinateurs pour les écoles et l'Inventaire national des rejets de polluants.**

**Fournir un leadership et une expertise aux initiatives de l'Organisation mondiale de la Santé sur la gestion des produits chimiques et la sensibilisation à la pollution atmosphérique et les stratégies de réduction.**

#### Environnement et Changement climatique Canada

- Continuant de mettre en œuvre le Système de gestion de la qualité de l'air, un cadre exhaustif pour lutter contre la pollution atmosphérique au Canada et améliorer la santé des Canadiens et l'environnement; en collaboration avec les provinces et les territoires et avec la participation d'intervenants.
- Publiant les Normes nationales de qualité de l'air ambiant pour le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), qui ont été annoncées par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement en octobre 2016, dans la Gazette du Canada.
- Élaborant de nouvelles Normes nationales de qualité de l'air ambiant applicables au dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), et en examinant les Normes nationales de qualité de l'air ambiant applicables aux matières particulaires (MP<sub>2,5</sub>) et à l'ozone; en collaboration avec Santé Canada, les provinces et les territoires, et en consultation avec des intervenants par l'entremise du Conseil canadien des ministres de l'Environnement.
- Travaillant avec l'Environmental Protection Agency des États-Unis pour réduire le flux transfrontalier de polluants atmosphériques et mettre en œuvre le Plan d'action pour les véhicules et les moteurs aux termes de l'Accord Canada États Unis sur la qualité de l'air.
- Participant à des forums internationaux liés aux produits chimiques et aux déchets et en continuant de mobiliser et de consulter les intervenants nationaux et internationaux concernés.

#### Santé Canada

- Travailler en collaboration avec les provinces, les territoires et les intervenants dans le but d'élaborer et d'actualiser régulièrement les normes canadiennes de qualité de l'air ambiant afin d'orienter les améliorations de la qualité de l'air dans l'ensemble du pays.

### ASSUMER UN RÔLE DE CHEF DE FILE DANS LES INITIATIVES ET LES ACCORDS INTERNATIONAUX SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTALIÈRE

**Négocier au nom du gouvernement du Canada, représenter les intérêts du gouvernement au sein d'autres instances internationales et mettre en œuvre les accords internationaux au sujet de la gestion de produits chimiques.**

**Tirer parti de la collaboration internationale afin de maximiser l'accès à la science mondiale pour l'évaluation des risques des substances potentiellement nocives.**

**Négocier au nom du Canada et de mettre en œuvre et/ou renforcer les accords pour réduire la pollution atmosphérique transfrontière**

#### Environnement et Changement climatique Canada

- Mettant en œuvre le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone, dont l'amendement de Kigali sur les hydrofluorocarbures. Le Canada continue de faire progresser la bonne gestion des produits chimiques et des déchets en participant activement à des comités et à des organismes subsidiaires aux Conventions de Basel, de Rotterdam et de Stockholm, appuyés par des mesures nationales aux termes du Plan de gestion des produits chimiques.
- Faisant progresser les mesures nationales sur le mercure afin de permettre au Canada de ratifier la Convention de Minamata et de contribuer aux activités internationales visant à préparer l'entrée en vigueur de la Convention. Le Canada continue de faire progresser la bonne gestion des produits chimiques et des déchets en participant activement à des comités et à des organismes subsidiaires aux Conventions de Basel, de Rotterdam et de Stockholm, ainsi qu'en mettant en œuvre des mesures nationales, y compris le renforcement de la réglementation nationale. Le Canada fait progresser les mesures nationales sur le mercure pour faciliter la ratification de la Convention de Minamata et il a contribué aux activités internationales visant à préparer l'entrée en vigueur de la Convention.

- ♦ Ratifiant le Protocole de Göteborg de 1999 (de la Convention de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance).
- ♦ participant aux efforts visant à lutter contre les polluants climatiques à courte durée de vie et autres contaminants aux termes du Conseil de l'Arctique.
- ♦ continuant de travailler avec les États Unis par l'entremise de l'Accord Canada-États Unis sur la qualité de l'air pour réduire la pollution atmosphérique transfrontalière.

### **Santé Canada**

- ♦ Influencer les approches réglementaires internationales en élaborant et en adaptant des politiques et des approches réglementaires reliées à des pesticides provenant de plans de travail en collaboration avec des partenaires internationaux.